

---

**Séance du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg**  
**Sitzung des Agglomerationsrats der Agglomeration Freiburg**

Date / Datum: Jeudi 8 octobre 2020 / Donnerstag, 8. Oktober 2020

Lieu / Ort: Salle des fêtes St-Léonard / Festsaal St. Leonhard, Chemin St-Léonard 1  
à Fribourg/Freiburg

**Présidence / Präsidentschaft**

M. Urs **Hauswirth**, Président du Conseil / Präsident des Rates, Düdingen

M. Félicien **Frossard**, Secrétaire général / Generalsekretär

**Préposée au Procès-verbal / Protokollführerin**

Mme Noémie **Nicolas**, Assistante de direction / Direktionsassistentin

**Membres du Conseil d'agglomération / Mitglieder des Agglomerationsrates**

**Présent-e-s / Anwesenden**

**Avry**

Mme Géraldine **von der Weid** ainsi que MM. Marius **Achermann** et Michel **Moret**

**Belfaux**

Mme Muriel **Frésard** ainsi que MM. Gabriel **Litzistorf**, Marc **Lüthi** et Velko **Stockel**

**Corminboeuf**

Mme Chantal **Angéloz** ainsi que MM. Alain **Lunghi** et Dario **Viel**

**Düdingen / Guin**

Mme Anita **Johner-Tschannen** ainsi que MM. Urs **Hauswirth**, Jonas **Schneuwly**, Ernst-Peter **Walther** et Moritz **Werro**

**Fribourg / Freiburg**

Mmes Liliane **Galley**, Marie **Giller-Zbinden**, Fabienne **Menétrey**, Eleonora **Schneuwly-Aschwanden** et Cécile **Thiémond** ainsi que MM. Christoph **Allenspach**, Bernhard **Altermatt**, Gérald **Collaud**, Christophe **Giller**, Pierre-Alain **Perritaz**, Georges **Rhally** et Lionel **Walter**

**Givisiez**

MM. Gilles **de Reyff**, Damiano **Lepori** et Hervé **Schuwey**

**Granges-Paccot**

MM. Jean-Louis **Barras**, Yves **Litandi** et Alexis **Overney**

**Marly**

MM. Jean-Marc **Boéchat**, Bernard **Clerc** et Jean-Luc **Humbert**

**Matran**

MM. Sébastien **Dorthe**, Jean-Luc **Dumoulin**, Nicolas **Rérat**

**Villars-sur-Glâne**

MM. Pierre-Emmanuel **Carrel**, François **Grangier**, Dimitri **Küttel**, Claude **Monney** et Alexandre **Wicht**

**Excusé-e-s / Entschuldigungen**

Mmes Béatrice **Acklin Zimmermann** (Fribourg), Marjorie **Jaquet** (Granges-Paccot), Geneviève **Liaudat** (Fribourg) et Immaculée **Mosoba** (Fribourg) ainsi que MM. Marc'Aurelio **Andina** (Villars-sur-Glâne), Adrian **Brügger** (Düdingen), Oliver **Collaud** (Fribourg), Stéphane **Cudré-Mauroux** (Fribourg), Charles **de Reyff** (Fribourg), Jacques **Dietrich** (Villars-sur-Glâne), Christophe **Maillard** (Marly), Jean-Pierre **Oertig** (Marly) et Eric **Romanens** (Marly)

**Membres du Comité d'agglomération / Mitglieder des Agglomerationsvorstandes**

**Présent-e-s / Anwesenden**

Mmes Andrea **Burgener Woeffray** (Fribourg), Éliane **Dévaud-Sciboz** (Avry), Anne-Elisabeth **Nobs** (Corminboeuf) et Rose-Marie **Probst** (Belfaux) ainsi que MM. Vladimir **Colella** (Givisiez), Simon **Gabaglio** (Matran), Jean-Pierre **Helbling** (Marly), Bruno **Marmier** (Villars-sur-Glâne), Pierre-Olivier **Nobs** (Fribourg), Kuno **Philipona** (Düdingen) et René **Schneuwly** (Granges-Paccot)

**Excusé-e-s / Entschuldigungen**

M. Thierry **Steiert** (Fribourg)

## Ordre du jour / Tagesordnung

1. **Ouverture de la séance et salutations / Eröffnung der Sitzung und Begrüssung**
2. **Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil d'agglomération / Genehmigung des Protokolls der letzten Sitzung des Agglomerationsrates**
3. **Communications / Mitteilungen**
  - 3.1 Communications du Président du Conseil d'agglomération / Mitteilungen des Präsidenten des Agglomerationsrates
  - 3.2 Communications du Président du Comité d'agglomération / Mitteilungen des Präsidenten des Agglomerationsvorstandes
4. **Adoption du budget 2021 de l'Agglomération de Fribourg / Genehmigung des Voranschlags 2021 der Agglomeration Freiburg**
  - 4.1 Présentation du message n° 43 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 43 des Vorstandes
  - 4.2 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission
  - 4.3 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt
  - 4.4 Discussion générale / Allgemeine Diskussion
  - 4.5 Examen de détail / Detailprüfung
  - 4.6 Examen et adoption des arrêtés / Prüfung und Annahme der Beschlüsse
5. **Information sur le plan financier / Information zum Finanzplan**
  - 5.1 Présentation du Comité / Präsentation des Vorstandes
  - 5.2 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission
6. **Autorisation de mise en consultation publique du Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg (PA4) / Genehmigung der öffentlichen Vernehmlassung zum Agglomerationsprogramm der vierten Generation (AP4)**
  - 6.1 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt
  - 6.2 Présentation du message n° 44 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 44 des Vorstandes
  - 6.3 Examen du Message / Prüfung der Botschaft
  - 6.4 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses
7. **Subventionnement de la mesure 11.14 « extension de l'électrification de la ligne 3, entre Jura (terminus actuel) et Givisiez halte ferroviaire » du PA2 / Subventionierung der Massnahme 11.14 «Ausbau der Elektrifizierung der Linie 3 zwischen Jura (aktuelle Endstation) und dem Haltepunkt Givisiez» des AP2**
  - 7.1 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission
  - 7.2 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt
  - 7.3 Présentation du message n° 40 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 40 des Vorstandes
  - 7.4 Examen du Message / Prüfung der Botschaft
  - 7.5 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses
8. **Subventionnement de la mesure 3M.03.08 « compartimentage de la route de la Vignettaz et de la route du Fort Saint-Jacques » du PA3 / Subventionierung der Massnahme 3M.03.08 «Kammerung der Route de la Vignettaz und der Route du Fort Saint-Jacques » des AP3**
  - 8.1 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission
  - 8.2 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt
  - 8.3 Présentation du message n° 41 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 41 des Vorstandes
  - 8.4 Examen du Message / Prüfung der Botschaft
  - 8.5 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses
9. **Subventionnement de la mesure 3M.07.13 « création de 3'000 places de parcs pour vélos » du PA3 / Subventionierung der Massnahme 3M.07.13 «Schaffung von 3'000 Velo-Abstellplätzen » des AP3**
  - 9.1 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission
  - 9.2 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt
  - 9.3 Présentation du message n° 42 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 42 des Vorstandes
  - 9.4 Examen du Message / Prüfung der Botschaft
  - 9.5 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses
10. **Réponses du Comité à la question concernant la ligne 7 / Antwort des Vorstandes auf die Anfrage betreffend die Buslinie 7 (Quest\_Leg\_2016-2021\_2020-026)**
  - 10.1 Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes
  - 10.2 Avis de l'auteur / Meinung des Autors
11. **Divers / Verschiedenes**

**Glossaire / Glossar:**

*Toutes les abréviations sont en italique dans le document / Alle Abkürzungen in diesem Dokument sind in Schrägschrift dargestellt.*

<b>Abréviation</b>	<b>Définition</b>	<b>Abkürzung</b>	<b>Definition</b>
Agglomération	Agglomération de Fribourg (institution) en tant qu'organe politique (législatif et exécutif) doté d'un bureau administratif et technique	Agglomeration	Agglomeration Freiburg (Institution) als politisches Organ (Legislative und Exekutive) mit einer Verwaltungs- und einer Fachstelle
agglomération fribourgeoise	agglomération fribourgeoise (territoire)	Freiburger Agglomeration	Freiburger Agglomeration (Gebiet)
Bureau du Conseil	Bureau du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	Ratsbüro	Büro des Agglomerationsrates der Agglomeration Freiburg
CAME	Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg	KRMU	Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt der Agglomeration Freiburg
CF	Commission financière de l'Agglomération de Fribourg	FK	Die Finanzkommission der Agglomeration Freiburg
Clé Agglo	Clé statutaire de répartition de l'Agglomération de Fribourg	Agglo-Schlüssel	Statutarischer Verteilungsschlüssel der Agglomeration Freiburg
Clé Mobilité	Clé de répartition relative à la Mobilité de l'Agglomération de Fribourg	Mobilitätsschlüssel	Verteilungsschlüssel Mobilität der Agglomeration Freiburg
collaborateurs	collaboratrices et collaborateurs de l'Agglomération de Fribourg	Mitarbeiter ou Mitarbeitende	Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter der Agglomeration Freiburg
Comité	Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	Vorstand	Agglomerationsvorstand der Agglomeration Freiburg
communes membres	communes membres de l'Agglomération de Fribourg	Mitgliedgemeinden	Mitgliedgemeinden der Agglomeration Freiburg
Conseil	Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	Rat	Agglomerationsrat der Agglomeration Freiburg
Conseil d'Etat	Conseil d'Etat du canton de Fribourg	Staatsrat	Staatsrat des Kantons Freiburg
DAEM	Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité de l'Agglomération de Fribourg	ARUM	Aufgabenbereich der Raumplanung, der Umwelt und der Mobilität der Agglomeration Freiburg
EPT	équivalent plein temps	VZÄ	Vollzeitäquivalent
Funiculaire	le Funiculaire de Fribourg	Standseilbahn	Standseilbahn Freiburg
Grand Conseil	Grand Conseil de l'Etat de Fribourg	Grosser Rat	Grosser Rat des Staats Freiburg

LAgg	loi sur les agglomérations de l'Etat de Fribourg (RSF 140.2)	AggG	Gesetz über die Agglomerationen des Staats Freiburg (SGF 140.2)
MD	mobilité douce	LV	Langsamverkehr
OFS	Office fédéral de la statistique	BFS	Bundesamt für Statistik
P+R	parkings d'échange P+R promus par l'Agglomération de Fribourg	P+R	P+R-Wechselplätze gefördert durch die Agglomeration Freiburg
PA2	Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg	AP2	Agglomerationsprogramm der zweiten Generation der Agglomeration Freiburg
PA3	Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg	AP3	Agglomerationsprogramm der dritten Generation der Agglomeration Freiburg
PA4	Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg	AP4	Agglomerationsprogramm der vierten Generation der Agglomeration Freiburg
PV	procès-verbal	PK	Protokoll
Règlement du Conseil	Règlement du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	Ratsreglement	Reglement des Agglomerationsrates der Agglomeration Freiburg
scrutateurs	membres (scrutateurs et scrutatrices) du Bureau du Conseil de l'Agglomération de Fribourg qui concourent au bon déroulement et au dépouillement du scrutin	Stimmzähler	Mitglieder (Stimmzähler und Stimmzählerinnen) des Ratsbüros der Agglomeration Freiburg, die für den guten Verlauf der Abstimmungen und der Stimmauszählung besorgt sind
Statuts	Statuts de l'Agglomération de Fribourg	Statuten	Statuten der Agglomeration Freiburg
TP	transport public	ÖV	Öffentlicher Verkehr
TPF	Transports publics fribourgeois Holding SA	TPF	Freiburgische Verkehrsbetriebe Holding AG
TransAgglo	TransAgglo, axe de mobilité douce traversant l'agglomération fribourgeoise.	TransAgglo	TransAgglo, Langsamverkehrsachse, die die Freiburger Agglomeration durchquert

## 1. Ouverture de la séance et salutations / Eröffnung der Sitzung und Begrüssung

**Le Président.** Meine Damen und Herren, Monsieur le Président du *Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Comité)*, Meine Damen und Herren Mitglieder des *Agglomerationsvorstandes der Agglomeration Freiburg (nachstehend Vorstand)*, liebe Kolleginnen und Kollegen des *Agglomerationsrats der Agglomeration Freiburg (nachstehend Rat)*, liebe Gäste und Vertreter der Presse.

Ich freue mich die heutige Sitzung des Rates um 19.30 Uhr zu eröffnen.

Comme vous pouvez le constater, les premières rangées sont occupées par les membres du *Comité* et du *Bureau du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Bureau du Conseil)*. Les membres du *Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Conseil)* sont dans les rangées suivantes. La presse, les *collaboratrices et collaborateurs de l'Agglomération de Fribourg (ci-après collaborateurs)* et le public se placent dans la dernière rangée.

Pour rappel, nous vous invitons à mettre en œuvre les recommandations émises par les autorités sanitaires. Du gel hydroalcoolique est à votre disposition à plusieurs endroits dans la salle. Lorsque nous sommes assis, les distances minimales sont respectées, le masque n'est donc pas obligatoire.

Es gibt verschiedene Desinfektionsstellen hier im Saal. Wenn wir uns hinsetzen, werden die Mindestabstände eingehalten, und deshalb ist das Tragen einer Maske nicht obligatorisch. Der Saal verfügt über ein freies offenes Wifi-Netzwerk, mit dem Sie sich verbinden können.

Heute gibt es einige Entschuldigungen. La liste des excusé-e-s ne pouvant pas se joindre à nous est la suivante :

- Bei den *Ratsmitgliedern*: Mmes Béatrice Acklin Zimmermann (Fribourg), Marjorie Jaquet (Granges-Paccot), Geneviève Liaudat (Fribourg) et Immaculée Mosoba (Fribourg) ainsi que MM. Marc'Aurelio Andina (Villars-sur-Glâne), Adrian Brügger (Düdingen), Oliver Collaud (Fribourg), Charles de Reyff (Fribourg), Jacques Dietrich (Villars-sur-Glâne), Christophe Maillard (Marly), Jean-Pierre Oertig (Marly) et Eric Romanens (Marly),
- parmi les membres du *Comité* : M. Thierry Steiert (Fribourg),
- parmi les invités : M. Cédric Clément, Directeur de Fribourg Tourisme et Région (FTR).

Wir testen heute nochmals ein elektronisches Abstimmungssystem. Ces appareils disposent d'un système de vote, d'un microphone et d'un haut-parleur diffusant les débats. Il faut insérer, dans l'appareil, la carte se trouvant dans votre enveloppe transparente. Vergessen Sie nicht, Ihre Plastikkarte auf der Rückseite des Geräts einzusetzen. De cette manière, le système détecte votre présence. Lors de l'insertion de votre carte, votre appareil clignotera une fois en vert pour signaler son activation. Il faut laisser la carte pendant toute la séance. A la fin de la séance, vous devrez absolument laisser votre carte sur l'appareil. Lassen Sie die Karten bis zum Schluss darin. Am Ende der Sitzung müssen Sie Ihre Karte unbedingt auf dem Gerät lassen.

Pour des raisons légales, durant cette phase de test, nous voterons d'abord électroniquement et ensuite en levant notre carton de vote. Le vote avec le carton servira à confirmer le vote. Unsere Stimmzähler und Stimmzählerinnen (nachstehend Stimmzähler) werden dann eure Stimme zählen. Das heisst, wir stimmen elektronisch ab und heben dann trotzdem noch die Kärtchen hoch, einfach um nachzusehen, ob es wirklich eine ausschlagende Mehrheit war, die zugestimmt hat. Lors des votes simples portant sur des examens de détail, sur l'opposition d'un amendement contre la version du *Comité* ou sur la transmission des interventions parlementaires, si la majorité évidente est atteinte, les *scrutateurs et scrutatrices (ci-après scrutateurs)* ne compteront pas les votes. Cela raccourcira la procédure et le temps imparti à ce travail. Wenn es allerdings knapp werden sollte, dann werden natürlich die *Stimmzählerinnen (nachstehend Stimmzähler)* jede einzelne Stimme nachzählen.

Vous aurez 15 secondes pour voter à partir du moment où je vous indiquerai que les votes sont ouverts. Pendant cette durée, vous pouvez changer d'avis en cours de route. Vom dem Moment an, wo ich sage, dass die Abstimmung eröffnet ist, haben Sie 15 Sekunden Zeit. Während dieser 15 Sekunden, können Sie Ihre Stimmabgabe ändern.

Quand j'annoncerai l'ouverture des votes, vous verrez les touches +, 0 et – se colorer. Die Tasten +, 0 und - werden dann aufleuchten und Sie können zustimmen, ablehnen oder sich enthalten. Le + s'allume en vert (OUI), le 0 en bleu (abstention), le – en rouge (NON). Il ne faudra pas presser la partie noire mais en dessous des +, 0 et -. A la fin des votes, les résultats des votes s'afficheront à l'écran

N'oubliez pas de lever assez longtemps et suffisamment haut votre carton de vote pour le vote de contrôle.

Wenn Sie das Wort ergreifen wollen, dann drücken Sie in der Mitte auf den Knopf mit dem sprechenden Mann. Es wird hier auf dem Bildschirm neben mir angezeigt. Dann sehe ich wem ich das Wort erteilen kann und ich schalte das Mikrofon der betreffenden Person ein. Dès que vous aurez terminé de prendre la parole, votre micro se fermera automatiquement sans aucune intervention de votre part.

Je vous propose de faire un test maintenant. Ich werde jetzt eine Testabstimmung veranlassen. Drücken Sie, was Sie wollen und wir schauen, was herauskommt. Ich eröffne diese Test-Abstimmung. J'ouvre le vote test.

### **Vote électronique / elektronische Abstimmung**

#### **Résultat / Ergebnis**

21 membres du *Conseil* ont pesé sur la touche verte, 12 sur la touche bleue et 9 sur la touche rouge. Au total, 42 membres ont voté. Wir sehen, dass es funktioniert.

Nous sommes actuellement 44 membres du *Conseil*. Wir sind zurzeit 44 *Ratsmitglieder* der *Agglomération Freiburg (nachstehend Agglomération)*. Wir haben damit das Quorum erreicht. Die Sitzung kann rechtmässig stattfinden. Formellement, je constate que le quorum est atteint et que nous pouvons siéger valablement.

Conformément au *Règlement du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg adopté par le Conseil d'agglomération le 13 septembre 2018 et approuvé par le Conseil d'Etat le 24 juin 2019 (ci-après Règlement du Conseil)*, l'envoi des documents de la présente séance a été effectué par défaut de manière électronique. La présente séance a donc été valablement convoquée par courriel du 18 septembre 2020. Les documents de la séance du *Conseil* sont disponibles depuis cette date sous la forme d'une actualité sur le site internet de *l'Agglomération de Fribourg (ci-après Agglomération)*.

Y a-t-il des remarques à exprimer quant à l'ordre du jour ? Gibt es Bemerkungen zur Traktandenliste ?

**Christoph Allenspach.** Lors de la séance du *Conseil* du 25 juin 2020, j'ai déposé une motion demandant la modification des articles 12 et 18 des *Statuts de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Statuts)*. Or, mon intervention parlementaire ne figure pas à l'ordre du jour pour transmission. Je n'en ai pas été informé. A ma demande, j'ai reçu l'information que le *Comité* ne pouvait pas mettre cette motion à l'ordre du jour parce que *l'Agglomération* sera dissoute. J'aimerais constater que cette manière de procéder contredit les règles. La décision sur la recevabilité est du ressort du *Conseil*. Je demande donc que cette motion figure à l'ordre du jour de la prochaine séance du *Conseil*.

**Le Président.** Ich nehme das sofort zur Kenntnis und versuche es mit dem *Vorstand* für das nächste Mal auf die Tagesordnung zu setzen. Gibt es andere Wortmeldungen? Das ist nicht der Fall. Diese Tagesordnung gilt somit als angenommen.

Le premier point de l'ordre du jour est ainsi liquidé.

## **2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil d'agglomération / Genehmigung des Protokolls der letzten Sitzung des Agglomerationsrates**

**Le Président.** Avez-vous des remarques concernant le *procès-verbal (ci-après PV)* de la séance du *Conseil* du 25 juin 2020 ? Haben Sie Bemerkungen zum Protokoll der Ratssitzung vom 25. Juni 2020? Das ist nicht der Fall. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### **Vote électronique / elektronische Abstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent le *PV* de la séance du *Conseil* du 25 juin 2020, sont priés de presser sur la touche verte. 40 membres ont voté.

Diejenigen, die dies ablehnen, werden gebeten, die rote Taste zu drücken. Aucun membre n'a voté.

Diejenigen, die sich enthalten, werden gebeten, die blaue Taste zu drücken. 4 membres ont voté.

### **Vote de contrôle à main levée / Kontrollabstimmung durch Handaufheben**

Celles et ceux, qui acceptent le *PV* de la séance du *Conseil* du 25 juin 2020, sont priés de lever leur carton de vote. Diejenigen, die dem Protokoll der Ratssitzung vom 25. Juni 2020 zustimmten, sind gebeten, ihre Stimmkarten zu erheben.

#### **Résultat / Ergebnis**

Dieses Protokoll wird mit grosser Mehrheit genehmigt. Damit wird das Ergebnis der elektronischen Abstimmung bestätigt.

Ich bedanke mich bei der Verfasserin dieses Protokolls.

Der zweite Punkt der Traktandenliste ist somit erledigt.

### **3. Communications / Mitteilungen**

#### **3.1 Communications du Président du Conseil d'agglomération / Mitteilungen des Präsidenten des Agglomerationsrates**

**Le Président.** Als Ratspräsident, habe ich zwei Mitteilungen zu machen. Premièrement, la *Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg (ci-après CAME)* et la *Commission financière de l'Agglomération de Fribourg (ci-après CF)* ont transmis leur préavis par courriel aux membres du *Conseil* et du *Comité* avant cette séance conformément au *Règlement du Conseil*.

Zweitens darf ich Ihnen mitteilen, dass das Büro beschlossen hat, für den Aperitif, der bei der letzten Sitzung annulliert wurde, den Betrag von CHF 1'500 an Caritas Freiburg zu überweisen. Ich danke Ihnen auch, dass sie diesen Vorstoss an der letzten Sitzung eingebracht haben.

#### **Discours de Président entrant :**

Permettez-moi de faire mon bref discours d'entrée en fonction de Président du *Conseil* en allemand. Ich möchte für meine kurze Zeit als Ratspräsident nicht speziell ein bestimmtes Thema vorschreiben. Mein Anliegen als Ratspräsident ist, dass wir die noch geplanten *Ratssitzungen* trotz aller anstehenden Schwierigkeiten gemeinsam abhalten können. Wir haben in der *Agglomération* doch noch ein paar anstehende Herausforderungen zu behandeln. C'est pourquoi je souhaite que nous puissions tenir ensemble les séances du *Conseil* qui sont prévues.

Das Ziel der *Agglomération* muss es weiterhin sein, Gemeinden zusammenzubringen. Gerade mit der anstehenden Herausforderung, unsere bestehenden Strukturen mit einer neuen Rechtsform zu versehen, dürfen wir den Fokus nicht verlieren, und uns hier wirklich um die regionalen Aufgaben kümmern.

Haben wir uns nicht alle schon einmal gefragt, warum sich heute gewisse Errungenschaften und Infrastrukturen als ungenügend, unnütze oder sogar schädlich erweisen? Handelt es sich dabei nicht einfach, um das Resultat unserer aktiven Vorgänger, vielleicht sogar unserer Mütter oder Väter. Für mich sind es deren Produkte, geschaffen aus besten Wissen, politischem Willen und den Erkenntnissen aus den technischen und fortschrittlichen Errungenschaften ihrer Zeit.

Und wenn sich heute zeigt, dass nicht alles gelungen ist, so soll es doch ganz einfach unsere Aufgabe sein, hier gemeinsam weiterzumachen und unser Umfeld so zu gestalten und zu verbessern, dass es sich gesund und glücklich darin leben lässt. Wichtig ist es, auch wenn vielleicht einmal noch nicht alles von Anfang an perfekt ist, auch neue Sachen zu wagen.

Und wenn wir uns in den vergangenen Jahren in unseren Agglomerationsprogrammen der *Agglomération* nebst dem ausgebauten Mobilitätsangebot auf den Langsamverkehr, auf Freiräume, auf Nähe im Quartier und kurze Wege konzentrierten, um einen Wandel zu ermöglichen, geben uns die Meldungen der aktuellen Fahrradverkäufe diesbezüglich nur recht. Sicherlich stehen diese Zahlen auch mit der Covid-19 Pandemie zusammen, so wie dies momentan auch mit anderen Mobilitätsverhalten der Fall ist, aber meiner Meinung nach, werden wir durch einen unmittelbaren und enormen Velozuwachs beeinflusst.

Meine Rolle als Präsident kann sein, bei allen Herausforderungen den Fokus weiterhin auch auf eine zweisprachige *Agglomération* zu legen und zu zeigen, dass auch nicht alles von Anfang an perfekt sein muss. Wichtig ist doch nur, den Start für wirkliche Projekte zugunsten der *Agglomération* zu wagen. Denn nur gemeinsam lassen sich solch Projekte in einem Gebiet, einer Region oder um ein Ballungs- oder Zentrumsgebiet, also nicht nur in, sondern auch rund um Freiburg realisieren.

Hopp Agglo! Continuons ensemble ! Machen wir gemeinsam weiter! Merci (applaudissements).

#### **3.2 Communications du Président du Comité d'agglomération / Mitteilungen des Präsidenten des Agglomerationsvorstandes**

**René Schneuwly.** J'ai quelques informations à vous communiquer. La première concerne les trolleybus à batterie. Demain matin, nous allons inaugurer les nouveaux trolleybus à batterie. Ils devraient circuler à partir du prochain changement horaire sur la ligne 1 Marly – Portes-de-Fribourg. Ils remplaceront les bus bi-modes qui fonctionnent au diesel hors ligne de contact. Les nouveaux trolleybus à batterie présentent une autonomie hors ligne de contact grâce à leur batterie rechargeable. Cette solution s'inscrit dans le cadre des objectifs statutaires de l'*Agglomération* en matière de durabilité puisque c'est finalement une motorisation entièrement électrique (ligne de contact/batterie) qui a été retenue. Cette volonté de tendre vers un réseau de *transport public (ci-après TP)* urbain électrique fait partie intégrante des stratégies à mettre en œuvre pour réduire la pollution atmosphérique selon le *Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA4)* dont vous êtes appelés ce soir à autoriser la mise en consultation publique. La mise en circulation de ces bus nécessite également une adaptation des infrastructures électriques sur le réseau (sous-station, recharge, lignes de contact). Ces

éléments sont également cofinancés par l'*Agglomération* dans le cadre du projet d'agglomération. Ils peuvent à ce titre également bénéficier d'une contribution fédérale. Le *Conseil* est invité à libérer ce soir le subventionnement correspondant dans le cadre du message relatif à la mesure 11.14 du *Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA2)*. Nous nous félicitons de la bonne collaboration avec les *Transports publics fribourgeois (ci-après TPF)* sur ce dossier. Dans le cadre du renouvellement du parc de véhicules, les deux partenaires sont constamment à la recherche des solutions les plus propres, même si cela représente un effort financier supplémentaire pour les collectivités.

La deuxième information concerne le réseau PubliBike, dont le fonctionnement repose sur une concession accordée par l'*Agglomération*. Ce réseau est à nouveau entièrement opérationnel. Suite à une série d'actes de vandalisme à la fin de l'été, il avait dû être brièvement interrompu. Contrairement à d'autres réseaux qui ont connu des faits similaires, l'*Agglomération* a toutefois pu conserver un service minimum sur les principales stations du réseau, réduisant ainsi les inconvénients pour les utilisateurs au strict minimum. Dans l'intervalle et grâce au soutien des corps de police locaux, ces déprédations ont cessé et l'exploitation ordinaire du réseau PubliBike a pu reprendre conformément au contrat qui nous lie à cette société.

Le troisième point concerne la nouvelle *loi cantonale sur les agglomérations (ci-après LAgg)*. Cette loi a été adoptée en août 2020 par le *Grand Conseil de l'Etat de Fribourg (ci-après Grand Conseil)* à une large majorité. Je rappelle que cette nouvelle *LAgg* entraîne l'abrogation des dispositions de la précédente loi sur l'agglomération institutionnelle de sorte qu'à terme, l'*Agglomération* telle que nous la connaissons est appelée à disparaître à défaut de pouvoir reposer sur une base légale. La manière, dont les événements se sont produits, a incité le *Comité* à solliciter un avis de droit auprès d'un spécialiste du droit public, le professeur Thierry Tanquerel, qui enseignait à l'Université de Genève (UNIGE). Ce dernier a rendu récemment son avis de droit. C'était particulièrement important car pour ceux qui ont pris connaissance de ce nouveau texte de loi, on se rend compte que cette nouvelle loi traite essentiellement des projets d'agglomération et de la manière dont l'Etat de Fribourg apporte son soutien financier. Elle se borne donc à définir quelles sont les institutions qui sont aptes à établir des projets d'agglomération. Cela peut aller d'une association de communes, vers laquelle l'*Agglomération* devra tendre, à une commune à des conditions qui sont définies par la législation fédérale. En revanche, pour ce qui a trait aux autres tâches qui ont été confiées par les *communes membres à l'Agglomération*, la *LAgg* est muette. On trouve quelques indications dans le message, mais il n'y a évidemment aucune base légale. C'était donc justifié de demander cet avis de droit de manière à pouvoir gérer au mieux la suite des opérations. Cet avis de droit soulève plusieurs questions quant au respect des normes de procédures applicables ainsi qu'aux conséquences juridiques durant la période transitoire prévue. Je rappelle que le *Conseil d'Etat du canton de Fribourg (ci-après Conseil d'Etat)* dispose d'un délai de deux ans pour constituer un périmètre. Une fois ce périmètre constitué, les communes qui en font partie disposent d'un nouveau délai de deux ans pour élaborer et faire approuver des statuts. C'est un délai total de quatre ans. Il ressort de cet avis de droit que l'*Agglomération* peut subsister dans sa forme actuelle et mener à bien l'intégralité des tâches qui lui ont été confiées jusqu'à ce qu'une association de communes lui succède formellement.

Cette analyse juridique fait apparaître des lacunes importantes dans la loi révisée en ce qui concerne les modalités exactes de cette période transitoire ainsi qu'une violation des règles relatives à la mise en consultation du projet de loi et du droit de l'*Agglomération* et de ses *communes membres* d'être entendu. Le Professeur Tanquerel explique dans son avis de droit que ces éléments pourraient ouvrir la voie à un recours de l'*Agglomération* ou des *communes membres* contre l'adoption de la nouvelle *LAgg* par le *Grand Conseil* devant le Tribunal fédéral. En dépit des diverses lacunes et des manquements constatés, le *Comité* entend contribuer de manière constructive à la transformation de l'*Agglomération* en association de communes. Il entend mettre à profit les semaines qui viennent afin de d'obtenir des garanties de l'Etat de Fribourg, notamment en ce qui concerne la poursuite des travaux en cours ainsi qu'au sujet du financement des mesures issues du *PA2*, du *Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA3)* et du *PA4*. A l'heure actuelle, 50 à 100 % du coût de ces mesures est effet assuré de manière solidaire par les *communes membres de l'Agglomération de Fribourg (ci-après communes membres)*. Un changement de paradigme à ce propos pourrait avoir des conséquences majeures sur la réalisation des projets d'infrastructures dans le centre cantonal et représenter une charge financière inattendue très importante pour toutes les communes concernées. Il s'agit donc de dégager des solutions très rapidement sur ce point afin de rassurer les différents acteurs. Il est évidemment inutile de dire que le *Comité* aurait aimé pouvoir bénéficier d'une écoute appropriée, et il n'est pas le seul, afin de finaliser ce projet de révision de la *LAgg* avant qu'il soit voté par le *Grand Conseil*.

Le dernier point porte sur le *PA4*. Nonobstant ces considérations institutionnelles et les aléas de la crise sanitaire que nous traversons, le *Comité* est satisfait de pouvoir vous proposer ce soir l'envoi du *PA4*



pour la consultation publique. Le calendrier initialement prévu a ainsi pu être parfaitement respecté. Je renvoie au message et aux explications de mes collègues pour cet objet important qui figure à notre programme de ce soir.

**Le Président.** Ce troisième point de l'ordre du jour est ainsi liquidé.

#### **4. Adoption du budget 2021 de l'Agglomération de Fribourg / Genehmigung des Voranschlags 2021 der Agglomeration Freiburg**

**Le Président.** Ich habe eine Mitteilung über das Zusatzblatt zu machen, das in ihren Umschlag gelegt wurde. Une relecture du message 43 consacré au budget a permis de voir que deux lignes n'apparaissent pas à la page 6 de l'annexe 1 relative au budget de fonctionnement. Il s'agit d'un problème de mise en page qui n'affecte pas les totaux intermédiaires et généraux de ce budget de fonctionnement. Les lignes en questions ont, en effet, bien été prises en compte dans le système mais sont, pour une raison inconnue, non-apparentes sur le document. Ces deux rubriques relatives au domaine de l'aménagement régional sont de moindre importance par rapport au budget global. L'administration de l'Agglomération a glissé un feuillet complémentaire dans vos enveloppes, sur lequel les deux rubriques concernées sont surlignées en vert. La CF a été préalablement informée de la situation. Es wurde festgestellt, dass zwei Linien auf Seite 6 der Beilage 1 des Voranschlags der Laufenden Rechnung nicht ersichtlich waren. Diese Linien beziehen sich auf die Rubriken der Bereiche der regionalen Raumplanung. Es hat keinen Einfluss auf den Gesamtvoranschlag. Die Verwaltung der Agglomeration hat ein zusätzliches Blatt in Ihre Umschläge gesteckt, auf dem die beiden betreffenden Rubriken grün markiert sind. Die Finanzkommission der Agglomeration Freiburg (nachstehend FK) wurde vorher über die Situation informiert.

#### **4.1 Présentation du message n° 43 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 43 des Vorstandes**

**Anne-Elisabeth Nobs.** M. Steiert souffre d'une extinction de voix. Je vais donc présenter le budget à sa place. Je le remercie pour le texte de présentation qu'il m'a transmis.

Le budget 2021 est constitué d'un volet fonctionnement et d'un volet investissement.

Le budget de fonctionnement pour l'année 2021 présente un total de charges de CHF 29'844'800, soit une augmentation de CHF 846'600 respectivement de 2,92 % par rapport au budget 2020. La part principale des charges relève du domaine de la Mobilité, avec un montant de CHF 23'587'300, alors que les charges pour le domaine de la culture s'élèvent à CHF 2'576'200.

La politique salariale de l'Agglomération s'oriente, par analogie, à la pratique de l'Etat de Fribourg, ce qui signifie une progression normale d'un échelon pour les *collaborateurs* entrés en fonction avant le 1<sup>er</sup> juillet 2020. Une indexation n'est pas prévue pour l'année prochaine, compte tenu de l'évolution des marchés et de l'Indice des prix à la consommation. La dotation en personnel s'élève aujourd'hui à 10,8 équivalent plein temps (*ci-après EPT*) et restera quasiment inchangée en 2021 avec 10,9 EPT. A cela viennent s'ajouter les postes de stagiaires, répartis sur la mobilité et l'aménagement, la promotion culturelle, la promotion économique et le secrétariat général, pour un total de 3 EPT.

Dans le domaine de la culture, les charges totales augmentent le CHF 91'900 (ce qui représente 3,75 % des charges), principalement en raison d'une nouvelle ligne budgétaire destinée à la participation à des projets d'envergure nationale qui permettent aux acteurs de la scène culturelle fribourgeoise d'acquérir une visibilité considérable. Un soutien de CHF 20'000 est ainsi prévu pour la 8<sup>ème</sup> Rencontre du Théâtre Suisse de 2021, qui aura lieu dans la région fribourgeoise, et un autre de CHF 50'000 à la 21<sup>ème</sup> Schubertiade de 2021, qui aura lieu à Fribourg. Les montants alloués aux subventions pluriannuelles restent inchangés, étant donné que la renégociation de ces subventions interviendra en 2021 pour une entrée en vigueur lors de l'exercice suivant, c'est-à-dire en 2022. Die jährlichen und ausserordentlichen Subventionen bleiben unverändert bei CHF 560'500, die letzte Erhöhung wurde hier im Voranschlag 2020 vorgenommen. Damit ist der Kulturbereich nach der Mobilität der zweitwichtigste Kostenfaktor der Agglomeration.

Im Bereich der Mobilität beläuft sich der Gesamtaufwand auf CHF 23'587'300 und der Ertrag auf CHF 12'769'200. Sowohl Ertrag als auch Aufwand werden damit leicht erhöht, wobei die Nettobelastung für die Gemeinden praktisch unverändert bleibt, beziehungsweise sogar leicht abnimmt. Dans la Mobilité, nous notons en outre une diminution de charges sur la rubrique des mesures hors investissements, rubrique qui avait été créée dans le budget 2020 sur demande de la CF, pour les projets représentant une dépense nette inférieure à CHF 50'000. Les mesures censées être couvertes par cette rubrique sont présentées en page 5 du message. Dans la même logique de prise en charge par le budget de fonctionnement, la rubrique des honoraires et frais d'études subit une augmentation de CHF 35'000 et est ainsi portée à CHF 215'000. Le tableau en page 6 comporte un aperçu des études qui devraient être couvertes par cette rubrique en 2021. Finalement, la rubrique consacrée aux actions de sensibilisation connaît une augmentation importante, essentiellement en lien avec les soutiens aux

entreprises pour la création de plans de mobilité et d'autres mesures relatives à la mobilité en entreprise. La rubrique budgétaire consacrée aux coûts des *TP*, de loin la plus importante du budget de l'*Agglomération*, prévoit une faible augmentation (2,18 %) et s'élève à CHF 21'570'000. Cette augmentation est compensée par une augmentation des produits, à raison de 6,45 %. A noter que l'offre a fait l'objet de fortes négociations par le *Comité*, avec à la clé une économie de près de 1,7 million de francs en comparaison de l'offre initiale des *TPF*.

Cela étant, de nouvelles prestations sont prévues au budget 2021. Ce sont les suivantes :

- dix nouveaux trolleybus à batterie avec équipements, dont a parlé le Président du *Comité*,
- une augmentation de l'amplitude du réseau de 45 minutes le matin ainsi que le soir, pour des correspondances avec les premiers trains des grandes lignes jusque vers minuit pour les lignes 1, 2, 3, 4, 5, 6 (Schoenberg), 8, 9 et 11,
- un renforcement aux heures creuses sur la ligne 1 en semaine scolaire, pour des questions de capacité et de lisibilité (cadence à 7 minutes et demi toute la journée),
- une offre de bus renforcée le samedi sur les lignes 1, 2 et 5.

Was die Subventionen des Staates Freiburg betrifft, so beläuft sich der gesetzliche Subventionierungssatz auf 57,5 % der Kosten für den *öffentlichen Verkehr (nachstehend ÖV)*. Im Voranschlag 2021 wurde dieser maximale Subventionierungssatz eingesetzt, denn im Jahr 2019 erreichten praktisch sämtliche Linien den minimalen Deckungsgrad von 20 %. Nicht berücksichtigt sind hierbei die Auswirkungen der Corona-Pandemie, die zum gegenwärtigen Zeitpunkt nicht abschätzbar sind.

Avec des charges de CHF 29'844'800 et des produits de CHF 13'719'400, le solde à charge des *communes membres* s'élève à CHF 16'125'400. La répartition de ce montant entre les *communes membres*, en fonction de la *Clé Agglo*, de la *Clé Mobilité* et des autres éléments spécifiques de calcul, est présentée sur le tableau en annexe 2 du message.

Le *Comité* rappelle que le budget d'investissement ne porte que sur les investissements qui doivent faire l'objet d'un message. Der Investitionsvoranschlag, wie er Ihnen vorgelegt wird, stellt also keine Ausgabengenehmigung dar. Vielmehr muss jede dieser Investitionen mittels einer spezifischen Botschaft dem *Rat* zur Annahme unterbreitet werden. Les mesures liées à un versement effectif de la subvention en cours d'année figurent au budget 2021, alors que les mesures dont le subventionnement n'interviendra qu'après 2022 sont en gris et en italique dans le budget d'investissement.

Pour rappel, l'*Agglomération* reste tributaire des planifications des *communes membres* concernant la mise en œuvre de ces mesures. S'agissant des investissements, le *Conseil* sera saisi de messages y relatifs, raison pour laquelle nous vous renvoyons aux pages 12 et suivantes.

Finalement, le Dicastère des finances et des ressources humaines de l'Agglomération de Fribourg (DF&RH) tient à remercier la *CF* pour l'excellente collaboration lors de l'examen du budget 2021.

## 4.2 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission

**François Grangier.** En date du 28 septembre dernier, la *CF* s'est réunie afin de traiter les dossiers qui vous sont présentés ce soir. Commençons par le budget 2021. Dans les documents transmis à la *CF*, nous pouvons constater une augmentation de CHF 846'600, soit environ 3 % d'augmentation par rapport à celui de 2020. Nous pouvons constater une diminution de CHF 57'000 (-4.6 %) dans le chapitre 0 Administration, de CHF 5'500 pour la Mobilité (-0.05 %) et de CHF 6'800 dans celui des finances. Nous relevons des augmentations de CHF 91'900 (+3.75 %) pour la culture, de CHF 695'000 pour la mobilité, de CHF 42'800 (+6.7 %) pour l'aménagement et la protection de l'environnement ainsi que de CHF 42'900 (+5.12 %) pour l'économie et le tourisme. La *CF* a analysé avec soin les différences présentes dans le budget 2021 par rapport à celui de 2020. Il a posé plusieurs questions aux membres du *Comité* présents lors de la séance et les remercie, d'ores et déjà, pour leurs précisions et leur précieuse collaboration. Comme habituellement je me permettrai de revenir sur certains postes budgétaires lors de la discussion de détail.

### Préavis / Stellungnahme:

#### **Préavis de la Commission financière concernant le projet de budget 2021 de l'Agglomération de Fribourg et le message du Comité n°43 en vue de l'adoption du budget 2021 de l'Agglomération de Fribourg**

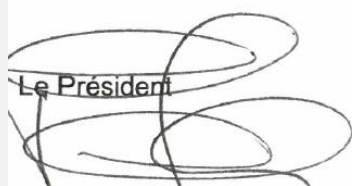
Conformément à l'article 23 alinéa 1 a) des Statuts de l'Agglomération de Fribourg, la *Commission financière (ci-après CF)* s'est réunie le 28 septembre pour procéder, pour l'exercice 2021, à l'examen du message n°43 et du projet de budget 2021 de fonctionnement et d'investissement de l'Agglomération de Fribourg, documents validés par le *Comité d'agglomération (ci-après Comité)* le 10 septembre 2020 et mis à disposition le 18 septembre 2020 sur le site web de l'Agglomération.

Lors de leur séance du 28 septembre 2020, les membres de la *CF* ont posé des questions au *Comité*, auxquelles ce dernier a répondu. Les membres de la *CF* remercient le *Comité* pour sa collaboration et la bonne élaboration détaillée de ce message.

**La *CF* s'est inquiétée de savoir comment seront traités les investissements déjà engagés lors de la période transitoire de l'Agglomération. Elle demande que le *Comité* étudie la stratégie de dissolution et les implications financières (dettes) sur les communes. La *CF* demande qu'un rapport à ce sujet soit établi d'ici le 31 décembre 2021.**

Après délibération, la *CF* préavise, à l'unanimité, favorablement le budget 2021 de l'Agglomération et propose, au Conseil d'agglomération, d'adopter le budget 2021 de fonctionnement et d'investissement de l'Agglomération, tel que présenté dans le message n°43.

Fribourg, le 28 septembre 2020

  
Le Président  
François Grangier

Au nom de la Commission financière  
de l'Agglomération de Fribourg



La Secrétaire a. i.  
  
Aline Junod

#### **4.3 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt**

**Christoph Allenspach.** En général, la *Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg* (ci-après CAME) examine seulement le budget d'investissement. Cette fois, étant donné qu'elle a été surchargée par le traitement du PA4 et que tous les investissements seront soumis au *Conseil* par message, la CAME a fait un examen sommaire du budget 2021 et ne fera donc pas de remarque particulière à ce sujet.

#### **Préavis / Stellungnahme:**

##### **Préavis de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement concernant l'adoption du budget 2021 de l'Agglomération de Fribourg**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la *Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement* (ci-après CAME) est chargée d'examiner sous l'angle technique les projets d'aménagement, de mobilité et de l'environnement de l'Agglomération.

Le 5 octobre 2020, la CAME s'est réunie afin de prendre connaissance et de discuter du message n°43 du Comité d'agglomération (ci-après Comité) du 10 septembre 2020 concernant l'adoption du budget 2021 de l'Agglomération de Fribourg (mis à disposition sur le site web de l'Agglomération dès le 18 septembre 2020).

A l'occasion de la séance de la CAME du 5 octobre 2020, la délégation du Comité a répondu aux questions de la CAME. Cette délégation du Comité était composée des représentantes du :

- Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM) : Mmes Burgener Woeffray et Dévaud-Sciboz.

La CAME remercie la délégation du Comité pour sa collaboration.

Après délibération, la CAME préavis, à l'unanimité, favorablement le message n°43.

La CAME n'a pas de remarques particulières concernant les objets qui la concerne et approuve à l'unanimité favorablement le budget 2021 de l'Agglomération et propose au Conseil d'agglomération d'adopter le budget 2021 de fonctionnement et d'investissement de l'Agglomération, tel que présenté dans le message n°43.

Fribourg, le 6 octobre 2020

Au nom de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement de l'Agglomération de Fribourg

Président  
  
Christoph Allenspach



#### **4.4 Discussion générale / Allgemeine Diskussion**

**Le Président.** J'ouvre la discussion générale. L'entrée en matière relative au budget ne peut être contestée, seule une demande de renvoi peut intervenir. Gibt es einen Rückweisungsantrag? Ce n'est pas le cas. Das Wort wird nicht verlangt. La discussion générale est close.

De manière générale, en cas d'intervention, je vous prie de bien spécifier le numéro de rubrique auquel votre remarque fait référence. Je vous rappelle en outre que le montant total des dépenses proposé par le *Comité* ne peut pas être dépassé sans que soit prévue simultanément la couverture de ce dépassement selon l'article 88 alinéa 3 de la loi cantonale sur les communes (RSF 140.1, LCo) et l'article 34 alinéa 1 lettre h de la *LAgg*. Gibt es Wortmeldungen? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion générale est close.

## 4.5 Examen de détail / Detailprüfung

### • Budget de fonctionnement / Voranschlag der laufenden Rechnung

#### Chapitre 0 / Kapitel 0. Administration / Verwaltung

##### 010. Conseil d'agglomération / Agglomerationsrat

**Le Président.** J'ouvre la discussion à propos du sous-chapitre 010 ? Gibt es Bemerkungen? M. Grangier, souhaitez-vous intervenir ?

**François Grangier.** Je n'ai aucune remarque.

**Le Président.** Ce n'est donc pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

##### 011. Comité d'agglomération / Agglomerationsvorstand

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? M. Grangier, souhaitez-vous intervenir ?

**François Grangier.** La *CF* a posé des questions au *Comité* concernant la rubrique 011.317.00 portant sur les frais de délégation et, entre autres, la participation à diverses associations dont Région capitale suisse (RCS). Le *Comité* a confirmé que les échanges et les contacts établis dans cette structure étaient importants pour le développement de notre *Agglomération*.

**Le Président.** Le *Comité* souhaite-t-il prendre la parole ? Ce n'est pas le cas. Gibt es Wortmeldungen zum Unterkapitel 011? Ce n'est pas le cas. La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

##### 020. Administration générale / Allgemeine Verwaltung

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? M. Grangier, souhaitez-vous intervenir ?

**François Grangier.** Je n'ai aucune remarque.

**Le Président.** Le *Comité* souhaite-t-il prendre la parole ? Ce n'est pas le cas. Gibt es Wortmeldungen zum Unterkapitel 020? Ce n'est pas le cas. La parole n'est plus demandée. La discussion portant sur le chapitre 0 est donc close.

##### Résultat / Ergebnis

Das Kapitel 0 ist gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

#### Chapitre 3 / 3. Kapitel. Culture / Kultur

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? M. Grangier, souhaitez-vous intervenir ?

**François Grangier.** La *CF* s'est penchée, entre autres, sur le Prix culturel à l'émergence. Elle a demandé dans quel but ce prix a été créé. Elle s'est étonnée de voir se multiplier le nombre de prix remis par *l'Agglomération*, dont notamment le Trophée PME et le Prix culturel à l'Emergence, dans différents domaines. Le *Comité* a répondu que ces prix sont importants car ils donnent de la visibilité à *l'Agglomération*. La *CF* n'est pas convaincue car il n'y a pas beaucoup de répercussions positives sur *l'Agglomération*. Le nom des bénéficiaires de ces prix n'est même pas, ou plus, connu par les membres de la *CF*. Nous recommandons au *Comité* de bien analyser la pertinence des dépenses de ces prix, sans pour autant les remettre en question.

La *CF* a également une remarque concernant les rubriques 300.317.00 (frais de délégation) et 300.365.10 (Subventions pluriannuelles). La *CF* a demandé quelles sont les mesures transitoires relatives au renouvellement des subventions pluriannuelles prévu en 2021 selon la situation actuelle de *l'Agglomération*. La question de *CF* va dans le sens des inquiétudes des associations culturelles transmises par la lettre de l'association K/Verein C adressée au Préfet de la Sarine le 6 octobre 2020 et transmise aux membres du *Conseil* le 7 octobre par le Vice-président de cette association. Nous avons reçu la confirmation du *Comité* que les subventions pluriannuelles qui seront signées en 2021 pour une durée de trois ans seront garanties par la structure actuelle de *l'Agglomération*. Pour la suite, soit à partir de 2024, il n'y a effectivement pas de garanties car nous n'avons aucune certitude par rapport au droit transitoire et à la volonté du *Conseil d'Etat* et du *Grand Conseil* quant à la structure qu'il entend donner à la culture dans le Grand Fribourg. Cette question est également à éclaircir dans le rapport demandé par la *CF* au *Comité*.

La *CF* n'a pas bien compris l'explication contenue dans le message du *Comité* concernant la rubrique 300.318.20 (Honoraires et frais d'études) et touchant la Covid-19. Le *Comité* nous a expliqué qu'elle portera un regard beaucoup plus appuyé sur les bénéficiaires des subventions eu égard à la situation sanitaire actuelle. En effet, les subventions 2020 ont été intégralement payées, mais le *Comité* est soucieux de l'utilisation de ses fonds car les activités de la majorité des associations bénéficiaires sont actuellement au ralenti ou carrément arrêtées. La *CF* ne peut que féliciter le *Comité* pour cette démarche et l'encourager à la diligence nécessaire dans ce dossier et à procéder à d'éventuelles adaptations par rapport à la situation financière des diverses associations bénéficiaires pour 2021

**Le Président.** Le *Comité* souhaite-t-il prendre la parole ? Ce n'est pas le cas. Gibt es weitere Bemerkungen? Ce n'est pas le cas. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

#### Résultat / Ergebnis

Ce chapitre 3 est adopté par le *Conseil* tel que proposé par le *Comité*.

### **Chapitre 6 / 6. Kapitel. Mobilité / Mobilität**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? M. Grangier, souhaitez-vous intervenir ?

**François Grangier.** Comme l'a expliqué Mme Nobs, cela fait plusieurs années que la *CF* demande qu'une simplification de la procédure soit mise en place afin d'éviter des messages de moindre importance financière afin d'économiser du temps et de l'argent. La *CF* constate que c'est chose faite pour ce budget 2021 dans le chapitre 6 (rubriques 650.314.00, 650.318.10, 650.318.90) et aussi dans le chapitre 7.

La *CF* regrette toutefois que les montants, qui ne sont pas en lien avec la mesure d'un plan d'aménagement, ne soient pas plus documentés dans le message présenté qu'expliqués à la *CF*. Par exemple, la *CF* n'a reçu aucune information concernant la réalisation d'un concept de charte graphique de la *TransAgglo* pour CHF 40'000 et concernant le cofinancement de petits aménagements pour CHF 50'000. La *CF* souhaite obtenir du *Comité* les détails des engagements prévus qui passent dorénavant par le budget de fonctionnement en lieu et place d'un message complet à l'attention du *Conseil*.

Concernant la rubrique 650.365.01 (subventions à des institutions privées), la *CF* a demandé quelle est la plus-value obtenue suite au soutien à ces institutions privées bien installées. Elle a été informée que les fonds distribués sont nécessaires au bon fonctionnement des institutions.

La *CF* avait des questions portant sur le 650.318.20 (actions de sensibilisation) et plus précisément sur l'abonnement JobAbo, dont vous avez eu précédemment quelques explications de Mme Nobs. Le *Comité* nous a informés que les entreprises partenaires devront effectivement signer des conventions afin que l'*Agglomération* s'assure que les fonds mis à disposition soient utilisés en conformité avec les attentes d'efficacité de cette mesure.

Les pertes relatives à la rubrique 650.364.00 (contrat de prestations au concessionnaire (*TPF*)) ont été limitées, ce qui est positif. Le message mentionne « aux comptes 2020 et 2021, une fois les réserves légales dissoutes, il est très probable que des déséquilibres importants apparaissent dans les résultats des entreprises concessionnaires ». La *CF* a demandé quel est le montant des réserves des *TPF* et quelle est la transparence des coûts/réserves. La *CF* a eu une discussion de fond avec le *Comité* afin de comprendre quel est le fonctionnement entre notre *Agglomération* et les *TPF* en matière de commande de prestation. La *CF* a voulu savoir si l'*Agglomération* a trop payé les années précédentes vu le montant économisé en 2021 et vu que cela a permis en plus d'augmenter les prestations. La *CF* a compris que l'*Agglomération* a eu de la chance d'avoir M. François Périllon, collaborateur de l'*Agglomération*, qui a étudié en détail l'offre des *TPF* et qui a, à la grande satisfaction de la *CF*, trouvé des sources d'économies. La *CF* le remercie, de même que les membres du *Comité* en charge de la mobilité, en particulier Mme Dévaud-Sciboz, pour leur travail de fourni qui était nécessaire car 1.7 million de francs d'économies mérite toute notre gratitude.

Nous avons également essayé de comprendre le système de réserve mentionné dans le message. La *CF* souhaite que le *Comité* n'accepte pas de compensation financière aux *TPF* à cause de la baisse de fréquentation due au Covid-19 avant que les réserves ne soient totalement utilisées. En effet, nous estimons que s'il y a une circonstance particulière afin de dissoudre ces réserves, c'est bien la crise sanitaire que nous vivons actuellement. La *CF* souhaite être tenue au courant de l'évolution de ce dossier, même en dehors de ses séances habituelle et de celles du *Conseil*.

La *CF* reste persuadée qu'une collaboration transparente avec les *TPF* est nécessaire. Une pression constante sur les offres doit être exercée et nous avons toute confiance en M. Périllon et le *Comité* afin que l'*Agglomération* paie le juste prix pour les prestations que nous offrons à la population.

La *CF* est également heureuse de voir que le *Funiculaire de Fribourg (ci-après Funiculaire)* soit enfin pris en charge par le subventionnement cantonal selon le budget présenté.

**Le Président.** Ich schliesse mich dem Dank an. Le *Comité* souhaite-t-il prendre la parole ? Ce n'est pas le cas. Gibt es weitere Bemerkungen aus dem *Rat*?

**Christophe Giller.** J'ai une question portant sur la rubrique 650.364.00 (contrat de prestations au concessionnaire (*TPF*)). Comme l'a relevé la *CF*, c'est très bien de pouvoir augmenter les prestations et d'arriver en parallèle à légèrement diminuer le budget.

La Ville de Fribourg a mis à l'enquête publique la mise en place de zones 30<sup>1</sup> quasiment sur tous les axes routiers de son territoire. J'ai effectué quelques calculs. Un bus parcourt 4 km sur la ligne 1 (de Pérolles à St-Léonard). Cela lui prendra environ 3 minutes de plus quand il roulera à 30 km à l'heure au lieu de 50. Il faudra environ 3 minutes de plus pour parcourir la ligne 2 (de Bertigny au Bourg), la ligne 3 et la ligne 5. On se réjouit que le bus puisse de nouveau rouler à 50 km à l'heure autour de la Cathédrale. Les bus pourront tout de même rouler à 50 km à l'heure dans les quartiers résidentiels de Beaumont et du Torry. J'aimerais savoir pourquoi cela n'a pas été pris en considération dans le budget 2021. Comme chaque bus aura besoin de 3 minutes de plus pour parcourir chacune de ces lignes, il faudra prévoir davantage de bus et de chauffeurs pour desservir *l'agglomération fribourgeoise*. Les coûts y relatifs seront donc certainement plus élevés que ceux annoncés. Le coût des titres de *TP* pourrait augmenter. Comment cela sera financé ?

J'aimerais disposer du rapport d'efficacité des *TPF* que le *Comité* a reçu pour 2019. Ce serait bien de le transmettre aux membres du *Conseil* afin d'avoir davantage d'informations sur la rubrique 650.364.00, la plus importante du budget de *l'Agglomération* (CHF 21'570'000).

Pour conclure, je voudrais remercier le Président du *Comité* car le *Comité* n'a pas invité les membres du *Conseil* à l'inauguration des nouveaux bus. Cela fait vraiment plaisir. Est-ce que c'est systématique ou volontaire de ne pas convier les membres du *Conseil* à des événements organisés par *l'Agglomération* ?

**Eliane Dévaud-Sciboz.** La question relative aux zones 30 n'a pas de répercussion sur le budget 2021. Les véhicules rouleront encore à 50 km à l'heure en 2021. Le *Comité* étudiera donc cette question ultérieurement.

Le rapport d'efficacité des *TPF* est en ligne sur le site web de *l'Agglomération*. Vous avez reçu un courriel, en début de semaine, indiquant le lien électronique y relatif et contenant les préavis de la *CAME*. Ce rapport se trouve dans la partie *TP* du domaine de la Mobilité sous la vignette « réseau de bus urbain »<sup>2</sup>. Ce rapport interactif de 67 pages porte sur toutes les lignes qui desservent *l'agglomération fribourgeoise* et indique de nombreux chiffres.

**Eleonora Schneuwly-Aschwanden.** Ich habe eine Frage zur Rubrik 650.318.10 (Honorare und Kosten für Studien). Une étude concernant la réalisation de quatre nouveaux *parkings d'échange P+R promus par l'Agglomération de Fribourg (ci-après P+R)* est citée dans le message. Elle est estimée à CHF 40'000. J'aimerais obtenir des informations à propos de ces nouveaux *P+R*.

**Félicien Frossard.** Il ne s'agira pas nécessairement de créer de *nouveaux P+R* mais plutôt de se donner les moyens de remplacer certains *P+R* actuels, situés trop près du centre-ville, comme celui de la Chassotte placé dans le quartier du Jura. Ce mandat de quelques milliers de francs, évoqué par Mme Schneuwly-Aschwanden, permet d'avoir le soutien d'un mandataire spécialisé pour étudier des *parkings* alternatifs qui seraient créés à diverses entrées de *l'agglomération fribourgeoise*. L'objectif est de ne pas bétonner des espaces supplémentaires mais d'avoir une synergie avec des places de stationnement existantes en grand nombre. Par exemple, le parking de Forum Fribourg ou celui de la COOP à Fribourg-Sud présentent des grands espaces de stationnement dont l'utilisation pourrait être optimisée s'ils devenaient également des *P+R*. Les négociations sont en cours. De petits aménagements seraient à réaliser dans tous les cas. Ce mandat complémentaire servirait à étudier cela.

**Le Président.** Gibt es weitere Bemerkungen zum Kapitel 6? Ce n'est pas le cas. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

Résultat / Ergebnis

Das 6. Kapitel ist gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

---

<sup>1</sup> Une zone 30 est un tronçon de route où la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h maximum.

<sup>2</sup> Rapport d'efficacité sous : [https://www.agglo-fr.ch/fileadmin/user\\_upload/Fichiers\\_Agglomeration\\_mise\\_a\\_jour\\_des\\_le\\_14-06-05/Qui\\_sommes\\_nous\\_/Documentation/Doc\\_Mob\\_Amen/200825\\_f\\_rapport\\_efficience\\_public\\_interactif\\_2019\\_AGGLLO.pdf](https://www.agglo-fr.ch/fileadmin/user_upload/Fichiers_Agglomeration_mise_a_jour_des_le_14-06-05/Qui_sommes_nous_/Documentation/Doc_Mob_Amen/200825_f_rapport_efficience_public_interactif_2019_AGGLLO.pdf)

## Chapitre 7 / 7. Kapitel Aménagement et protection de l'environnement / Raumordnung und Umweltschutz

### 780. Protection de l'environnement / Umweltschutz

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? M. Grangier, souhaitez-vous intervenir ?

**François Grangier.** Je réitère ma remarque portant sur les investissements inférieurs à CHF 50'000 qui concernent les rubriques 790.314.00, 790.317.00, 790.318.10 et 790.318.20 de ce chapitre 7. La *CF* souhaite recevoir des explications concernant les mesures qui ne sont pas en rapport avec un plan d'aménagement voté.

**Le Président.** Gibt es Wortmeldungen zum Unterkapitel 780? Ce n'est pas le cas. La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

### 790. Aménagement régional / Regionale Raumplanung

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? M. Grangier, souhaitez-vous intervenir ?

**François Grangier.** Je n'ai aucune remarque.

**Le Président.** Gibt es Wortmeldungen zum Unterkapitel 790? Ce n'est pas le cas. La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

#### Résultat / Ergebnis

Ce chapitre 7 est adopté par le *Conseil* tel que proposé par le *Comité*.

## Chapitre 8 / 8. Kapitel. Economie / Wirtschaft

### 830. Promotion touristique / Tourismusförderung

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? M. Grangier, souhaitez-vous intervenir ?

**François Grangier.** Je n'ai aucune remarque.

**Le Président.** Gibt es Wortmeldungen zum Unterkapitel 830? Ce n'est pas le cas. La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

### 840. Promotion économique / Wirtschaftsförderung

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? M. Grangier, souhaitez-vous intervenir ?

**François Grangier.** Je n'ai aucune remarque.

**Le Président.** Gibt es Wortmeldungen zum Unterkapitel 840? Ce n'est pas le cas. La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

#### Résultat / Ergebnis

Das 8. Kapitel ist gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

## Chapitre / Kapitel 9. Finances / Finanzen

### 940. Gérance de la fortune et des dettes / Vermögens- und Schuldenverwaltung

### 991. Participation des communes membres / Anteile der Mitgliedgemeinden

### 998. Autres postes / Übrige Posten

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? M. Grangier, souhaitez-vous intervenir ?

**François Grangier.** Je n'ai aucune remarque.

**Le Président.** Gibt es weitere Bemerkungen? Ce n'est pas le cas. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

#### Résultat / Ergebnis

Ce chapitre 9 est adopté par le *Conseil* tel que proposé par le *Comité*.



- **Adoption du budget de fonctionnement / Annahme des Voranschlags der laufenden Rechnung**

**Le Président.** Lors du vote d'ensemble, nous allons devoir compter les votes en vertu de l'article 63 de notre *Règlement du Conseil*. Gemäss Artikel 63 des Reglements des *Rats* wird die Abstimmung ausgezählt. Nous sommes actuellement 44 membres du *Conseil*.

**Vote d'ensemble électronique / elektronische Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent le budget de fonctionnement 2021 tel que proposé par le *Comité*, sont priés de peser sur la touche verte. 42 membres ont voté.

Diejenigen, die dies ablehnen, werden gebeten, die rote Taste zu drücken. 2 membres ont voté.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de peser sur la touche bleue. Aucun membre n'a voté.

**Vote d'ensemble de contrôle à main levée / Kontrolle Gesamtabstimmung durch Handaufheben**

Diejenigen, die den vom *Vorstand* vorgeschlagenen Voranschlag der laufenden Rechnung 2021 akzeptieren, werden gebeten, ihre Kärtchen zu erheben. Les scrutateurs comptent les voix. 42 membres ont voté. La majorité évidente est atteinte.

**Résultat / Ergebnis**

Le *Conseil* a adopté, à la majorité évidente, le budget de fonctionnement 2021.

Der *Rat* hat den Voranschlag der laufenden Rechnung 2021 mit deutlicher Mehrheit genehmigt.

- **Budget d'investissement / Investitionsvoranschlag**

**Chapitre / Kapitel 6. Mobilité / Mobilität**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? M. Grangier, souhaitez-vous intervenir ?

**François Grangier.** Mon intervention concerne le budget d'investissement dans son ensemble. La *CF* a longuement discuté de l'endettement de *l'Agglomération* ainsi que des possibilités de continuer sur le chemin que nous avons toujours suivis avec des messages d'investissements et le recours aux crédits. La modification de la *LAgg*, acceptée par le *Grand Conseil*, peut avoir des conséquences à court terme sur le bon fonctionnement de notre future feu institution. Des questions concrètes se posent ou ne manqueront pas de se poser auprès de nos partenaires bancaires. Seront-ils toujours prêts à nous octroyer des prêts sur cinq à dix ans en sachant que notre *Agglomération*, sous sa forme actuelle, n'existera plus ? En cas de problème, l'Etat de Fribourg est-il prêt à cautionner nos engagements en attendant la reprise des activités par la nouvelle structure ? Les *communes membres* doivent-elles s'attendre à reprendre au prorata leur part de la dette dans les comptabilités communales, car nous sommes tous conscients que si cette future association de commune comprend plus de communes membres qu'aujourd'hui, il est raisonnable de penser que les nouvelles communes membres ne voudront pas reprendre la dette des anciennes *communes membres*. Afin de répondre à toutes ces questions et à d'autres qui pourraient encore arriver, nous demandons au *Comité*, dans notre préavis de ce soir, d'établir un rapport sur ce sujet d'ici au 31 décembre 2021. La *CF* ne souhaite pas libérer des montants après cette date, sans connaître les tenants et aboutissants des récentes décisions des député-e-s du *Grand Conseil*.

**Le Président.** M. Allenspach, souhaitez-vous intervenir ?

**Christoph Allenspach.** Je n'ai aucune remarque.

**Le Président.** Y a-t-il des remarques ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

**Résultat / Ergebnis**

Dieses Kapitel 6 wird vom *Rat* auf Vorschlag des *Vorstands* angenommen.

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? M. Grangier, souhaitez-vous intervenir ?

**François Grangier.** J'aimerais savoir ce que pense le *Comité* de l'intervention de la *CF* par rapport à la situation des dettes, à la suite à donner à l'endettement de l'*Agglomération* par rapport à la situation actuelle et à ce qui a été demandé jusqu'au 31 décembre 2021. D'ici la fin 2021, la *CF* ne sera plus tellement encline à libérer des montants si elle n'obtient pas une garantie sur la suite à donner aux crédits existants de notre *Agglomération*. A quoi peuvent s'attendre les *communes membres* à l'issue de la dissolution de l'*Agglomération* ?

**Le Président.** Le *Comité* souhaite-il s'exprimer ?

**René Schneuwly.** Je vous remercie M. Grangier pour vos remarques. C'est l'inquiétude que j'ai exprimée dans mes communications. Nous sommes en présence d'une situation particulière où ce n'est pas l'institution, l'*Agglomération*, qui a demandé sa propre dissolution. Les circonstances sont connues. De nombreuses questions n'ont pas encore été résolues. C'est pourquoi nous sommes récemment intervenus auprès du *Conseil d'Etat* pour soulever les problèmes, qui devaient l'être, afin d'obtenir des garanties quant aux dettes, à leur reprise lors de la mise en place de la nouvelle structure. Le *Comité* étudie donc cette situation. C'est une bonne idée de mettre une cautèle pour les investissements qui seraient réalisés à partir de 2022. Le *Comité* y travaillera. Il espère pouvoir répondre de manière satisfaisante aux inquiétudes exprimées. En l'état, je ne peux pas en dire davantage.

**Le Président.** Wir sehen, dass es nach diesem Paradigmenwechsel der *Agglomeration* noch viel abzuklären und aufzuarbeiten gibt.

**Le Président.** Y a-t-il des remarques ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### Résultat / Ergebnis

Ce chapitre 7 est adopté par le *Conseil* tel que proposé par le *Comité*.

#### **Adoption du budget d'investissement / Annahme des Voranschlags der Investitionsrechnung**

##### **Vote d'ensemble électronique / elektronische Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent le budget d'investissement 2021 tel que proposé par le *Comité*, sont priés de peser sur la touche verte. 41 membres ont voté.

Diejenigen, die dies ablehnen, werden gebeten, die rote Taste zu drücken. aucun membre n'a voté.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de peser sur la touche bleue. 3 membres ont voté.

##### **Vote de contrôle à main levée / Kontrollabstimmung durch Handaufheben**

Celles et ceux, qui acceptent le budget d'investissement 2021 tel que proposé par le *Comité*, sont priés de lever leur carton. Les scrutateurs comptent les voix. 41 membres ont voté. La majorité évidente est atteinte.

#### Résultat / Ergebnis

Le *Conseil* a adopté, à la majorité évidente, le budget d'investissement 2021.

Der *Rat* hat den Voranschlag der Investitionsrechnung 2021 mit deutlicher Mehrheit genehmigt.

#### **4.6 Examen et adoption des arrêtés / Prüfung und Annahme der Beschlüsse**

##### **Arrêté du budget de fonctionnement / Beschluss zum Voranschlag der laufenden Rechnung**

##### Titres et considérants / Titel und Erwägungen

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### Résultat / Ergebnis

Les titres et considérants sont adoptés par le *Conseil* tels que proposés par le *Comité*.

Titel und Erwägungen sind gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

##### Article premier / Erster Artikel

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### Résultat / Ergebnis

L'article premier est adopté par le *Conseil* tel que proposé par le *Comité*.

Erster Artikel ist gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

### **Vote d'ensemble électronique / elektronische Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté concernant le budget de fonctionnement 2021 proposé par le *Comité*, sont priés de peser sur la touche verte. 43 membres ont voté.

Diejenigen, die dies ablehnen, werden gebeten, die rote Taste zu drücken. Aucun membre n'a voté.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de peser sur la touche bleue. Aucun membre n'a voté.

### **Vote d'ensemble de contrôle à main levée / Kontrolle Gesamtabstimmung durch Handaufheben**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté concernant le budget de fonctionnement 2021 proposé par le *Comité*, sont priés de lever leur carton. Les scrutateurs comptent les voix. 43 membres ont voté. La majorité évidente est atteinte.

#### **Résultat / Ergebnis**

Le *Conseil* a adopté, à la majorité évidente, l'arrêté concernant le budget de fonctionnement 2021 tel que proposé par le *Comité*.

Der *Rat* hat dem Beschluss zum Voranschlag der laufenden Rechnung 2021 gemäss Vorschlag des *Vorstandes* mit deutlicher Mehrheit zugestimmt.

### **• Arrêtés du budget d'investissement / Beschlüsse zum Voranschlag der Investitionsrechnung**

#### **Chapitre / Kapitel 6. Mobilité/Mobilität**

#### **Titres et considérants / Titel und Erwägungen**

**Le Président.** Ich eröffne die Diskussion. Gibt es Bemerkungen? Dies ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

#### **Résultat / Ergebnis**

Les titres et considérants sont adoptés par le *Conseil* tels que proposés par le *Comité*.

Titel und Erwägungen sind gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

#### **Article premier / Erster Artikel**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### **Résultat / Ergebnis**

L'article premier est adopté par le *Conseil* tel que proposé par le *Comité*.

Erster Artikel ist gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

### **Vote d'ensemble électronique / elektronische Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté concernant le budget d'investissement 2021 relatif à la mobilité proposé par le *Comité*, sont priés de peser sur la touche verte. 42 membres ont voté.

Diejenigen, die dies ablehnen, werden gebeten, die rote Taste zu drücken. aucun membre n'a voté.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de peser sur la touche bleue. 2 membres ont voté.

### **Vote d'ensemble de contrôle à main levée / Kontrolle Gesamtabstimmung durch Handaufheben**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté concernant le budget d'investissement 2021 relatif à la mobilité proposé par le *Comité*, sont priés de lever leur carton. Les scrutateurs comptent les voix. 42 membres ont voté. La majorité évidente est atteinte.

#### **Résultat / Ergebnis**

Le *Conseil* a adopté, à la majorité évidente, l'arrêté concernant le budget d'investissement 2021 relatif à la mobilité, tel que proposé par le *Comité*.

### **790. Aménagement du territoire / Raumplanung**

#### Titres et considérants / Titel und Erwägungen

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### Résultat / Ergebnis

Titel und Erwägungen sind gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

#### Article premier / Erster Artikel

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### Résultat / Ergebnis

Erster Artikel ist gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

### **Vote d'ensemble électronique / elektronische Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté concernant le budget d'investissement 2021 relatif à l'aménagement du territoire proposé par le *Comité*, sont priés de peser sur la touche verte. 42 membres ont voté.

Diejenigen, die dies ablehnen, werden gebeten, die rote Taste zu drücken. Aucun membre n'a voté.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de peser sur la touche bleue. 2 membres ont voté.

### **Vote d'ensemble de contrôle à main levée / Kontrolle Gesamtabstimmung durch Handaufheben**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté concernant le budget d'investissement 2021 relatif à l'aménagement du territoire proposé par le *Comité*, sont priés de lever leur carton. Les scrutateurs comptent les voix. 42 membres ont voté. La majorité évidente est atteinte.

#### Résultat / Ergebnis

Der *Rat* hat den Beschluss betreffend den Voranschlag der Investitionsrechnung 2020 bezüglich der Raumordnung und des Umweltschutzes gemäss Vorschlag des *Vorstandes* mit deutlicher Mehrheit angenommen.

Le quatrième point de l'ordre du jour est ainsi liquidé.

## **5. Information sur le plan financier / Information zum Finanzplan**

### **5.1 Présentation du Comité / Präsentation des Vorstandes**

**Anne-Elisabeth Nobs.** Der Finanzplan deckt einen Zeitraum von fünf Jahren ab und wird alljährlich aktualisiert. Er wird dem *Rat* zur Kenntnisnahme unterbreitet und erhebt nicht den Anspruch auf Vollständigkeit oder absolute Genauigkeit, sondern bietet vielmehr eine mittelfristige Perspektive der finanziellen Auswirkungen unserer Investitionspolitik. Er ist in erster Linie ein Steuerungsinstrument und kein Voranschlag.

Conformément à la législation cantonale ainsi qu'aux *Statuts*, l'*Agglomération* établit un plan financier pour une durée de cinq ans. Ce plan est mis à jour régulièrement mais au moins une fois par année. Il est adopté par le *Comité* sur le préavis de la *CF*. Le *Conseil* prend acte de ce plan financier. Nous tenons à rappeler qu'il s'agit ici d'un instrument évolutif, qui n'a pas pour but de représenter une copie conforme de ce que seront les futurs budgets de fonctionnement. Son but est de dégager des tendances favorisant les aptitudes de l'*Agglomération* à prévoir sa situation financière, ses capacités à investir ainsi que ses modalités de financement.

S'agissant du plan financier 2021-2025, une augmentation des coûts d'exploitation des *TP* est prévue dès 2022, en lien avec des renforcements des lignes principales du réseau en début et en fin de journée, puis avec l'introduction d'une nouvelle ligne du Schoenberg à Villars-sur-Glâne, une ligne qui assurera également des liaisons Schoenberg-Poya. Im selben Jahr soll auch das Busangebot in Düdingen signifikant verbessert werden, um die Anschlüsse mit den Zügen am Bahnhof Düdingen zu gewährleisten. D'autres développements, liés à la mise en œuvre du *PA3*, suivront les années suivantes. Du côté des recettes, la planification se base sur un taux de subventionnement de 57,5 %, compte tenu du fait que les nouvelles lignes bénéficient de ce taux sur les trois premières années. Les années suivantes connaîtront d'autres nouvelles prestations telles que l'ouverture de la gare d'Avry-Matran et le renforcement des lignes de bus qui s'y rabattent pour les habitants de Avry/Rosé et Matran, le prolongement de la ligne 9 vers Marly Nord - Grangette ainsi que d'autres renforcements de lignes. A

noter aussi le déploiement de 30 trolleybus à batterie, des totems d'information et de nouveaux véhicules propres pour les autres lignes, sur la période 2021 à 2025.

Pour le reste, le plan financier est établi sur la base d'une méthodologie, exposée aux pages 1 et 2 et tenant compte des paramètres connus ou prévisibles à ce jour.

## **5.2 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission**

**François Grangier.** La *CF* a pris connaissance de la planification financière de notre *Agglomération* pour la période allant jusqu'en 2025. Je reviendrai sur l'aspect de l'endettement pour m'assurer notamment que les membres des exécutifs et des législatifs communaux ont bien compris les enjeux futurs de s'endetter sans avoir de vision de l'avenir. En page 3, vous pouvez voir l'endettement global de l'*Agglomération* prévu en 2025-2026 avec un maximum de 75 millions de francs. En tenant compte de la clé de répartition actuelle de l'*Agglomération*, l'endettement prévu, que les *communes membres* devraient reprendre dans leurs comptes communaux, serait comme suit : 34 millions de francs pour Fribourg, 11 millions de francs pour Villars-sur-Glâne, 7,5 millions de francs pour Marly et pratiquement le même montant pour Düdingen ainsi qu'environ 3 millions de francs pour chacune des *communes membres* restantes. La *CF* a également souhaité, dans son préavis, renouveler sa crainte et sa volonté qu'un rapport soit établi pour fin 2021.

### **Préavis / Stellungnahme:**

#### **Préavis de la Commission financière concernant le plan financier 2021-2025 (mise à jour 2020) de l'Agglomération de Fribourg**

Conformément à l'article 23 alinea 1 b) des Statuts de l'Agglomération de Fribourg en vigueur, la *Commission financière* (ci-après *CF*) doit donner son préavis sur le plan financier et ses mises à jour.

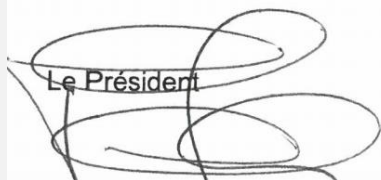
Le 28 septembre 2020, la *CF* s'est réunie afin de prendre connaissance et de discuter du plan financier 2021-2025 de l'Agglomération de Fribourg et du document explicatif y relatif, qui lui ont été mis à disposition le 18 septembre 2020 sur le site web de l'Agglomération.

Lors de leur séance du 28 septembre 2020, les membres de la *CF* ont posé des questions au Comité d'agglomération, auxquelles ce dernier a répondu. Les membres de la *CF* remercient le *Comité* pour sa collaboration et la bonne élaboration détaillée du rapport explicatif.

**La *CF* s'est inquiétée de savoir comment seront traités les investissements déjà engagés lors de la période transitoire de l'Agglomération. Elle demande que le *Comité* étudie la stratégie de dissolution et les implications financières (dettes) sur les communes. La *CF* demande qu'un rapport à ce sujet soit établi d'ici le 31 décembre 2021.**

Après délibération, la *CF* préavis, à l'unanimité, favorablement le plan financier 2021-2025 de l'Agglomération de Fribourg (mise à jour 2020).

Fribourg, le 28 septembre 2020

Le Président  
  
François Grangier

Au nom de la Commission financière  
de l'Agglomération de Fribourg



La Secrétaire a. i.  
  
Aline Junod

**Le Président.** Le *Conseil* prend acte formellement du plan financier. Wir nehmen von diesem Finanzplan Kenntnis. Ich möchte Ihnen jedoch die Gelegenheit geben, Fragen oder Bemerkungen zu formulieren. Y a-t-il des remarques ? J'ouvre la discussion. Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Le cinquième point de l'ordre du jour est liquidé.

## **6. Autorisation de mise en consultation publique du Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg (PA4) / Genehmigung der öffentlichen Vernehmlassung zum Agglomerationsprogramm der vierten Generation (AP4)**

### **6.1 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt**

**Christoph Allenspach.** Pour ne pas prolonger cette séance, je m'exprimerai seulement en français. J'ai imprimé la version allemande de mon intervention, elle est à votre disposition à l'entrée de la salle.

Lors des séances des 30 septembre et 5 octobre, la *CAME* s'est penchée avec attention sur le projet du *PA4*. Au nom de la *CAME*, je tiens à remercier le *Comité*, notamment les membres du *Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité de l'Agglomération de Fribourg (ci-après DAEM)*, l'équipe de *l'Agglomération*, pour l'élaboration du projet, ainsi que la Commission d'aménagement régional et de mobilité de l'Agglomération de Fribourg (*CARM*) pour le travail intense effectué en peu de temps. L'élaboration d'un projet d'agglomération est un exercice complexe même s'il s'agit de la 4<sup>ème</sup> génération. *L'Agglomération* peut se baser sur ses expériences antérieures et sur les études effectuées dans le cadre des *PA2* et *PA3*. Je remercie les représentantes du *Comité*, Mmes Burgener Woeffray et Dévaud-Sciboz ainsi que les *collaborateurs* pour les excellentes présentations et pour les nombreuses explications complémentaires transmises à la *CAME*. Les membres de la *CAME* ont eu une tâche difficile car ils ont eu seulement quelques jours pour prendre connaissance du projet du *PA4* qui est très volumineux.

Nous en sommes au stade de l'autorisation de mise en consultation. Ce n'est pas le moment de formuler des amendements. Les membres du *Conseil* pourront le faire lors de l'approbation du *PA4* fin mars 2021. Malgré tout, la *CAME* est obligée de se pencher attentivement sur ce projet car suite à la consultation, la *CAME* sera l'organe qui traitera les divergences majeures entre les *communes membres* et le *Comité* pour trouver des solutions. A ce stade, la *CAME* se permet de faire quelques remarques d'ordre général en vue de l'élaboration finale du *PA4*.

Tout d'abord, la *CAME* rend attentif à deux problématiques auxquelles *l'Agglomération* est confrontée. La première concerne le pronostic de la croissance de la population et des emplois des années à venir. Les chiffres ont été fixés par *l'Office fédéral de la statistique (ci-après OFS)* et, par la suite, repris par l'Etat de Fribourg. *L'Agglomération* est donc contrainte de planifier son avenir sur cette base. Or, *l'OFS* envisage une croissance très forte pour le périmètre de *l'agglomération fribourgeoise* : 65'000 habitants supplémentaires jusqu'en 2032, encore 25'000 supplémentaires jusqu'en 2040. Nous avons la quasi-certitude que cette croissance n'aura pas lieu. Ces chiffres spéculatifs influencent cependant fortement la planification des différentes tâches du *PA4*. Une forte croissance nécessite, notamment, l'équivalent en terrains et zones à bâtir disponibles pour des logements, des infrastructures et des places de travail. *L'Agglomération* a évalué que ces zones à bâtir seront à disposition mais qu'il en faudra de nouvelles à long terme alors que nous n'en aurons peut-être pas besoin en réalité. Etant donné la croissance prévue dans le domaine de la mobilité, il sera seulement possible de stabiliser le *trafic individuel motorisé (ci-après TIM)*. Réduire le *TIM* ne sera pas réalisable bien que ce soit un des objectifs de la Confédération suisse et de *l'Agglomération*. C'est le même cas de figure pour l'estimation de la production de l'énergie renouvelable nécessaire pour atteindre un certain ratio de la production totale. Un scénario de croissance peu probable jette l'ombre sur l'avancement des dossiers. La *CAME* prend connaissance de la problématique et a brièvement discuté de la possibilité d'un deuxième scénario avec des chiffres plus réalistes pour améliorer la situation et augmenter la crédibilité du *PA4*. La *CAME* ne veut finalement pas faire une recommandation dans ce sens, mais demande au *Comité* d'expliquer la problématique dans son rapport du *PA4*.

La deuxième problématique repose sur l'extension du périmètre institutionnel à un périmètre fonctionnel de 32 communes souhaité par la Confédération suisse et l'Etat de Fribourg. *L'Agglomération* a évalué les possibilités d'intégrer des communes de la Sarine, de la Singine et du Lac, notamment par le biais d'un réseau efficace des *TP*. Cela pourrait être possible si le financement était assuré. Dans d'autres dossiers, l'analyse présentée montre également le travail colossal nécessaire pour y arriver. Les communes du district de la Sarine sont actuellement assez mal organisées dans les domaines de l'aménagement, de la mobilité et du paysage. La *CAME* demande également que la situation soit mieux expliquée dans le rapport du *PA4* pour contrer les critiques très probables de la Confédération suisse.

Finalement, la *CAME* est de l'avis de mettre en valeur ce dont dispose *l'Agglomération*. Par exemple, la planification relative au domaine des *TP* est plus avancée que ce que le rapport explique. De même, il faudra prendre en compte un bilan sur l'état des différents dossiers dans les *communes membres*, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Il faudra expliquer ce qui est en cours, en plus des mesures de *l'Agglomération* : la stratégie de densification, les mesures de modération du trafic, de sécurisation des chemins et de lutte contre le bruit du trafic motorisé en mettant en place des zones 30, les efforts pour la

revitalisation de la nature et la biodiversité ainsi que les projets pour la production d'énergie renouvelable. Le *Conseil* et la population n'est pas au courant de ces informations. Finalement, c'est aussi extrêmement important que la Confédération suisse prenne note de l'ensemble des mesures qui sont prises, entre autres, par l'*Agglomération*. Ceci peut vraiment augmenter la crédibilité de l'*Agglomération*, souvent critiquée. Des informations complémentaires devraient dessiner une image plus dynamique et convaincre la population, la politique cantonale et les offices fédéraux que l'*Agglomération* est une institution efficace.

Avec ses considérations, la *CAME* vous recommande vivement d'approuver la mise en consultation du publique du *PA4*.

### **Préavis / Stellungnahme:**

#### **Préavis de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement concernant l'autorisation de mise en consultation publique du Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg (PA4)**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la *Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement* (ci-après *CAME*) est chargée d'examiner sous l'angle technique les projets d'aménagement, de mobilité et de l'environnement de l'Agglomération.

Le 5 octobre 2020, la *CAME* s'est réunie afin de prendre connaissance et de discuter du message n°44 du Comité d'agglomération (ci-après Comité) du 27 août 2020 concernant l'autorisation de mise en consultation publique du Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg (PA4), mis à disposition sur le site web de l'Agglomération dès le 18 septembre 2020.

A l'occasion de la séance de la *CAME* du 5 octobre 2020, la délégation du Comité a répondu aux questions de la *CAME*. Cette délégation du Comité était composée des représentantes du :

- Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM) : Mmes Burgener Woeffray et Dévaud-Sciboz.

La *CAME* remercie la délégation du Comité pour sa collaboration.

Après délibération, la *CAME* préavis, à l'unanimité, favorablement le message n°44.

Fribourg, le 6 octobre 2020

Au nom de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement de l'Agglomération de Fribourg



Le Président

Christoph Allenspach

### **6.2 Présentation du message n° 44 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 44 des Vorstandes**

**Andrea Burgener Woeffray.** Je prends la parole également au nom d'Éliane Dévaud-Sciboz, responsable du domaine de la mobilité, et de Bruno Marmier, responsable de l'environnement.

Un grand pas a été franchi. Une année et demie après la libération du crédit d'étude d'un montant de CHF 820'000, le document en vue de la mise à l'enquête est prêt, malgré l'invité indésirable nommé Coronavirus et les processus ralentis par cette pandémie. Au nom du *Comité*, je tiens à remercier les mandataires mais surtout les *collaborateurs*, qui sont partiellement ici présents, ainsi que Félicien Frossard, le Secrétaire général Je remercie aussi mes collègues du *DAEM*. C'est une première étape bien chargée, en lien avec l'élaboration du *PA4*, qui se termine aujourd'hui.

Der vorliegende Entwurf beruht auf einem Beteiligungsprozess der verschiedensten Akteure und auf einer genauen Diagnostik des Zustands in Bezug auf Raumplanung, Umwelt, Mobilität sowie Natur und Landschaft. Gerade dieser letzte Bereich wurde bei der Ausarbeitung des *Agglomerationsprogramms der vierten Generation der Agglomeration Freiburg (nachstehend AP4)* besonders berücksichtigt. Ein erweiterter Perimeter wurde definiert, um dem vom Bund definierten Einzugsgebiet und auch dem funktionellen Umkreis der *Freiburger Agglomeration* besser Rechnung zu tragen.

Le *PA4* repose sur plusieurs études de bases, qui sont énumérées à la page 2 du présent message. Leurs résultats ont été intégrés dans les stratégies respectives. Des nouveaux chapitres sont traités dans la mouture du *PA4* à savoir les installations à forte fréquentation (IFF), les zones d'activités, la sécurisation du trafic, la logistique urbaine, la biodiversité, l'air, le bruit, l'énergie et le tourisme. Le tout

forme un ensemble cohérent et attractif pour développer l'*agglomération fribourgeoise* de demain. Les mesures infrastructurelles, se trouvant dans la version qui sera mise en consultation, sont bien calibrées et sélectionnées selon leur degré de maturité. L'affinement de ces mesures est encore en cours, il est entre les mains des communes, de l'Etat de Fribourg et de l'*Agglomération*. Un arbitrage devrait éventuellement encore être fait en fonction de critères financiers et / ou de la réalisation assurée entre 2024 et 2028. Les mesures non-infrastructurelles sont nouvellement à prioriser mais ne seront pas cofinancées par la Confédération suisse. La structure du document, qui devrait être mis en consultation, est prédéfinie par une ordonnance, nouvellement édictée et des directives y relatives. Le document se base ainsi sur des modules prédéfinis qui ne pourront être modifiés.

Wir empfehlen Ihnen, für die öffentliche Auflage die Freigabe des gesamten Dokuments zu bewilligen. Parallel dazu werden die kantonalen Direktionen die Unterlagen vorprüfen. Am 15. Oktober findet eine öffentliche zweisprachige Informationsveranstaltung statt.

Le *Comité* tient à vous rappeler qu'une séance d'information publique aura lieu le 15 octobre à la salle Grenette à Fribourg.

Die Stellungnahmen, Beobachtungen und Anmerkungen werden im Anschluss daran mit einem Bericht ausgewertet, grosse Differenzen zwischen der *Agglomération* und einer Gemeinde behandelt. Das Endprodukt soll Ihnen gemäss geplantem Kalender im Frühjahr 2021 zur Annahme unterbreitet werden. Nach einer letzten Prüfung durch den Staat Freiburg wird das *AP4* spätestens am 15. September 2021 beim Bund eingereicht.

Au nom du *Comité*, je vous remercie d'avance pour votre participation active durant ce processus de validation et pour le soutien que vous apporterez au *PA4*.

Finalemment, je remercie le Président de la *CAME* pour son rapport et les membres de la *CAME* pour l'échange constructif lors de la séance de la commission. Les réflexions y relatives seront prises en comptes lors des futures discussions.

### **6.3 Examen du Message / Prüfung der Botschaft**

**Le Président.** J'ai quelques remarques préalables à faire avant d'engager la discussion. Notre *Conseil* n'a pas à se prononcer ce soir sur le contenu du *PA4*. Der *Rat* muss dessen Vernehmlassung genehmigen oder nicht genehmigen. Il n'y a donc en principe pas d'amendement possible sur le contenu de ce projet. Wird es zur Vernehmlassung vorgelegt, können während der Diskussion, die im Prinzip am 30. und 31. März 2021 stattfinden wird, Änderungen vorgenommen werden. Heute Abend können Sie über Fragen bezüglich der Vernehmlassung das Wort ergreifen. Si c'est le cas, je vous demande de préciser de quel chapitre ou de quelle mesure vous souhaitez parler. Je donnerai la parole au *Comité* à la fin de la discussion. Also werde ich nur am Ende der Diskussion dem *Vorstand* das Wort erteilen. Ensuite, je clôturerai les débats. J'ouvre la discussion. Y a-t-il des interventions ? Es ist nicht der Fall. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### **6.4 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses**

**Le Président.** Vous trouvez cet arrêté en annexe du message n° 44.

#### **Titres et considérants / Titel und Erwägungen**

J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### **Résultat / Ergebnis**

Les titres et considérants sont adoptés par le *Conseil*.

#### **Article premier / Erster Artikel**

J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### **Résultat / Ergebnis**

L'article premier est adopté par le *Conseil*.

#### **Article 2 / 2. Artikel**

Ich eröffne die Diskussion. Gibt es Wortmeldungen? Es ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

#### **Résultat / Ergebnis**

Der 2. Artikel ist vom Rat angenommen.



### **Vote d'ensemble électronique / elektronische Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté proposé par le *Comité* et, par conséquent, autorisent la mise en consultation publique du *PA4*, sont priés de peser sur la touche verte. 44 membres ont voté.

Diejenigen, die dies ablehnen, werden gebeten, die rote Taste zu drücken. aucun membre n'a voté.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de peser sur la touche bleue. aucun membre n'a voté.

### **Vote d'ensemble de contrôle à main levée / Kontrolle Gesamtabstimmung durch Handaufheben**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté proposé par le *Comité* et, par conséquent, autorisent la mise en consultation publique du *PA4*, sont priés de lever leur carton. Les scrutateurs comptent les voix. 44 membres ont voté. La majorité évidente est atteinte.

### **Résultat / Ergebnis**

Le *Conseil* a adopté à la majorité évidente, l'arrêté proposé par le *Comité* et a, par conséquent, autorisé la mise en consultation publique du *PA4*.

Le sixième point de l'ordre du jour est liquidé.

## **7. Subventionnement de la mesure 11.14 « extension de l'électrification de la ligne 3, entre Jura (terminus actuel) et Givisiez halte ferroviaire» du PA2 / Subventionierung der Massnahme 11.14 «Ausbau der Elektrifizierung der Linie 3 zwischen Jura (aktuelle Endstation) und dem Haltepunkt Givisiez» des AP2**

### **7.1 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission**

**François Grangier.** Ce message porte sur la mesure 11.14, dont la fiche fait partie des mesures A du *PA2* subventionnées par la Confédération suisse à hauteur de 40 %. La *CF* préavise favorablement ce message. Cette mesure 11.14 du *PA2* figure au budget d'investissement. La *CF* accorde le recours à l'emprunt au *Comité* pour un montant de CHF 340'770.

### **Préavis / Stellungnahme:**

**Préavis de la Commission financière  
concernant le subventionnement  
de la mesure 11.14 du PA2  
« extension de l'électrification de la ligne 3,  
entre Jura (terminus actuel) et Givisiez halte ferroviaire »**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la *Commission financière* (ci-après *CF*) est chargée d'examiner tout message ayant des incidences financières.

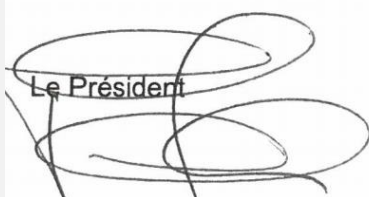
Le 28 septembre 2020, les membres de la *CF* se sont réunis afin de prendre connaissance et de discuter sous l'angle financier du message n°40 du Comité d'agglomération du 27 août 2020 concernant le subventionnement de la mesure 11.14 du *PA2* « extension de l'électrification de la ligne 3, entre Jura (terminus actuel) et Givisiez halte ferroviaire » (mis à disposition sur le site web de l'Agglomération dès le 18 septembre 2020).

Les membres de la *CF* remercient le *Comité* pour sa collaboration et la bonne élaboration détaillée de ce message.


Après délibération, la *CF* préavise, à l'unanimité, favorablement le message n°40.

Fribourg, le 28 septembre 2020

Au nom de la Commission financière  
de l'Agglomération de Fribourg

  
Le Président  
François Grangier



La Secrétaire a. i.  
  
Aline Junod

## **7.2 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt**

**Christoph Allenspach.** La réalisation de la mesure est devenue possible suite à un changement des objectifs des *TPF* concernant le mode de propulsion de leurs véhicules. Pour mémoire, les *TPF* avaient l'intention d'abandonner totalement l'électrification car cela semblait trop onéreux pour les lignes restant sans équipement et la prolongation jusqu'à Givisiez. La perspective de revoir des véhicules diesel, avec pour conséquence une pollution de l'air et des émissions sonores, a provoqué de vives réactions dans la population ainsi que des interventions de la Ville de Fribourg et de l'*Agglomération*. Je tiens à remercier les membres du *Comité* qui ont négocié avec les *TPF*. Comme l'a indiqué le Président du *Comité*, une solution réside finalement dans la mise en service de ces bus électriques, disposant de batteries supplémentaires, qui seront inaugurés demain matin.

Wir sind in der glücklichen Lage, dass wir diese Massnahme nun durchführen können und vor allem die Elektrobushaltestellen aufrechterhalten können. Sie wissen, dass die *TPF* vor einigen Jahren die Elektrifizierung vollständig aufgeben wollten. Glücklicherweise hat die Bevölkerung reagiert, aber auch die Stadt Freiburg, die am stärksten betroffen war, und in die *Agglomeration* sind Vorstösse eingereicht worden. Mein Dank geht an die Mitglieder des *Vorstands*, die dazu beigetragen haben, dass die *TPF* diese absurde Idee zurückgenommen haben. Die Lösung liegt darin, die Elektrobusse mit zusätzlichen Batterien in Betrieb zu nehmen, was morgen früh geschehen wird.

La *CAME* salue donc l'adaptation du projet initial à une nouvelle technologie et vous recommande à l'unanimité d'accepter l'arrêté tel que présenté par le *Comité*.

### **Préavis / Stellungnahme:**

#### **Préavis de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement concernant le subventionnement de la mesure 11.14 « extension de l'électrification de la ligne 3, entre Jura (terminus actuel) et Givisiez halte ferroviaire » du PA2**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la *Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement* (ci-après *CAME*) est chargée d'examiner sous l'angle technique les projets d'aménagement, de mobilité et de l'environnement de l'Agglomération.

Le 5 octobre 2020, la *CAME* s'est réunie afin de prendre connaissance et de discuter du message n°40 du Comité d'agglomération (ci-après Comité) du 27 août 2020 concernant le subventionnement de la mesure 11.14 « extension de l'électrification de la ligne 3, entre Jura (terminus actuel) et Givisiez halte ferroviaire » du PA2 (mis à disposition sur le site web de l'Agglomération dès le 18 septembre 2020).

A l'occasion de la séance de la *CAME* du 5 octobre 2020, la délégation du Comité a répondu aux questions de la *CAME*. Cette délégation du Comité était composée des représentantes du :

- Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM) : Mmes Burgener Woeffray et Dévaud-Sciboz.

La *CAME* remercie la délégation du Comité pour sa collaboration.

Après délibération, la *CAME* préavis, à l'unanimité, favorablement le message n°40.

Fribourg, le 6 octobre 2020

Au nom de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement de l'Agglomération de Fribourg

Le Président



Christoph Allenspach

### **7.3 Présentation du message n° 40 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 40 des Vorstandes**

**Eliane Dévaud-Sciboz.** La mesure 11.14 du *PA2* concerne l'extension de l'électrification de la ligne 3 entre le terminus actuel dans le quartier du Jura et la halte ferroviaire de Givisiez. Lors de la rédaction de la fiche de mesure du *PA2*, il s'agissait de prolonger les lignes de contact entre ces deux points. Depuis, l'évolution technologique a nécessité une modification de la mesure. Maintenant, il ne s'agit plus de construire une nouvelle ligne électrique mais d'accroître les capacités des sous-stations. Cela a pour but l'augmentation de la distribution d'électricité sur les lignes de contact existantes afin que les trolleybus à batterie puissent se charger lorsqu'ils sont sous les lignes de contact et en roulement. Ils peuvent ensuite rouler grâce à leur batterie lorsqu'ils sont en dehors de ces lignes. La mesure 11.14 ne finance pas l'achat des nouveaux trolleybus à batterie, mais uniquement l'adaptation de l'infrastructure électrique. Etant donné que cette infrastructure appartient aux *TPF*, ce sont ces derniers qui font la demande de subventionnement pour réaliser cette mesure. Cela est conforme à la directive de financement de *l'Agglomération*.

La mesure 11.14 bénéficie d'un cofinancement fédéral à hauteur de 40 %. Le montant subventionnable maximum est de CHF 2'400'000 (valeur 2011). Selon la directive de *l'Agglomération*, le montant maximal de la subvention est de CHF 1'200'000 (valeur 2011). La contribution fédérale maximale s'élève à CHF 790'000 (valeur 2005) et à CHF 880'000 (valeur 2011). La part de *l'Agglomération* s'élève à CHF 320'000 (valeur 2011). Le montant exact de la subvention sera facturé sur la base du décompte final. En l'état et sur la base des devis intégrés à la demande de subventionnement, la part nette à charge de *l'Agglomération* est estimée à CHF 340'770 (valeur octobre 2019 TTC). Je remercie M. Grossmann pour son analyse de ce dossier. Le *Comité* entend financer cet investissement de CHF 340'770 par un emprunt bancaire. Le *Comité* propose au *Conseil* d'adopter la libération de l'entier du subventionnement prévu par la mesure 11.14.

### **7.4 Examen du Message / Prüfung der Botschaft**

**Le Président.** Ich eröffne die Diskussion. Gibt es Wortmeldungen?

**Christophe Giller.** Ce message m'a étonné. Il donne l'impression que *l'Agglomération* profite de cette mesure 11.14 du *PA2* pour financer des bus électriques. C'est très bien d'avoir ce type de bus. Le message nous présente cette mesure d'électrification entre le terminus du Jura et la halte ferroviaire de Givisiez. Un transformateur sera changé à la Vignettaz et au Tilleul. Quel est le rapport entre la mesure d'électrification initialement prévue et ce qui sera fait finalement ? Pour mémoire, la construction du centre de maintenance des *TPF* de Givisiez a été terminée récemment. J'ai l'impression que *l'Agglomération* essaye de récupérer de l'argent auprès de la Confédération suisse en utilisant une mesure définie en 2011. Comme cette mesure 11.14 concernait seulement un tronçon, *l'Agglomération* profite du montant prévu à cet effet pour subventionner des bus électriques qui circuleront en Ville de Fribourg. J'aimerais avoir davantage de précisions à ce sujet.

**Eliane Dévaud-Sciboz.** En effet, la mesure décrite dans le *PA2* était différente. Il était question de prolonger les lignes électriques existantes entre le terminus du Jura et la halte ferroviaire de Givisiez. Dans le projet initial, le montant prévu à cet effet aurait seulement servi à un seul tronçon. Ces nouvelles technologies permettent à présent d'avoir davantage de flexibilité sur une plus grande partie du réseau.

**Christoph Allenspach.** M. Giller, la *CAME* a évidemment remarqué ce changement dû à l'apparition de nouvelles technologies. La prolongation des lignes électriques ne sera en effet pas effectuée. Il faudra à la place augmenter l'énergie totale apportée aux lignes grâce aux sous-stations qui serviront à recharger les batteries. Les infrastructures cofinancées sont la nouvelle sous-station électrique à la gare de Fribourg, la mise à niveau des sous-stations Vignettaz et Tilleul. Il faut relever que l'objectif de la mesure 11.14 est respecté : faire passer les bus entre le terminus du Jura et la halte ferroviaire de Givisiez.

**Le Président.** Y a-t-il d'autres interventions ? Es ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

## **7.5 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses**

**Le Président.** Vous trouvez cet arrêté en annexe du message n° 40.

### **Titres et considérants / Titel und Erwägungen**

J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### **Résultat / Ergebnis**

Les titres et considérants sont adoptés par le *Conseil*.

### **Article premier / Erster Artikel**

**Le Président.** Ich eröffne die Diskussion. Gibt es Wortmeldungen? Es ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

### **Résultat / Ergebnis**

Artikel 1 wird vom *Rat* angenommen.

### **Article 2 / 2. Artikel**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### **Résultat / Ergebnis**

L'article 2 est adopté par le *Conseil*.

### **Article 3 / 3. Artikel**

**Le Président.** Ich eröffne die Diskussion. Gibt es Wortmeldungen? Es ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

### **Résultat / Ergebnis**

Artikel 3 wird vom *Rat* angenommen.

### **Vote d'ensemble électronique / elektronische Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté proposé par le *Comité* et, par conséquent, d'autoriser le *Comité*, à verser au maximum une subvention d'un montant de CHF 1'200'000 aux *TPF* pour la mesure 11.14 du *PA2*, sont priés de peser sur la touche verte. 44 membres ont voté.

Diejenigen, die dies ablehnen, werden gebeten, die rote Taste zu drücken. Aucun membre n'a voté.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de peser sur la touche bleue. Aucun membre n'a voté.

### **Vote d'ensemble de contrôle à main levée / Kontrolle Gesamtabstimmung durch Handaufheben**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté proposé par le *Comité*, sont priés de lever leur carton. Les scrutateurs comptent les voix. 44 membres ont voté. La majorité évidente est atteinte.

### **Résultat / Ergebnis**

Le *Conseil* a adopté à la majorité évidente, l'arrêté proposé par le *Comité* et a donc autorisé ce dernier à verser au maximum une subvention d'un montant de CHF 1'200'000 aux *TPF* pour la mesure 11.14 du *PA2*.

Le septième point de l'ordre du jour est liquidé.

**8. Subventionnement de la mesure 3M.03.08 « compartimentage de la route de la Vignettaz et de la route du Fort Saint-Jacques » du PA3 / Subventionierung der Massnahme 3M.03.08 «Kammerung der Route de la Vignettaz und der Route du Fort Saint-Jacques » des AP3**

**8.1 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission**

**François Grangier.** La *CF* préavise favorablement ce message, relatif à la mesure 3M.03.08 du *PA3* qui est inscrite au budget d'investissement. Elle autorise le recours à l'emprunt pour un montant de CHF 17'125.

**Préavis / Stellungnahme:**

**Préavis de la Commission financière  
concernant le subventionnement  
de la mesure 3M.03.08 du PA3**

**« compartimentage de la route de la Vignettaz et de la route du Fort Saint-Jacques »**

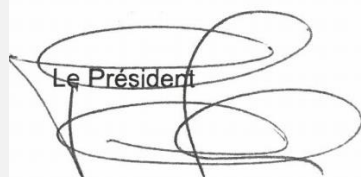
Conformément aux dispositions légales en vigueur, la *Commission financière* (*ci-après CF*) est chargée d'examiner tout message ayant des incidences financières.

Le 28 septembre 2020, les membres de la *CF* se sont réunis afin de prendre connaissance et de discuter sous l'angle financier du message n°41 du Comité d'agglomération du 27 août 2020 concernant le subventionnement de la mesure 3M.03.08 du PA3 « compartimentage de la route de la Vignettaz et de la route du Fort Saint-Jacques » (mis à disposition sur le site web de l'Agglomération dès le 18 septembre 2020).

Les membres de la *CF* remercient le *Comité* pour sa collaboration et la bonne élaboration détaillée de ce message.

Après délibération, la *CF* préavise, à l'unanimité, favorablement le message n°41.

Fribourg, le 28 septembre 2020

Le Président  
  
François Grangier

Au nom de la Commission financière  
de l'Agglomération de Fribourg



La Secrétaire a. i.  
  
Aline Junod

## **8.2 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt**

**Christoph Allenspach.** Les routes de la Vignettaz et du Fort Saint-Jacques, qui se trouvent partiellement sur le territoire de la Ville de Fribourg et de Villars-sur-Glâne, traversent en principe des quartiers résidentiels. Depuis quelques temps, ces routes sont devenues des axes de transit, des raccourcis, afin d'éviter les routes du Beauregard et de la Glâne surchargées aux heures de pointe. Ce tracé ne se prête vraiment pas à un trafic fort, qui en plus de contribuer à l'augmentation des émissions de CO<sub>2</sub>, met en danger les piétons et les cyclistes. Es sind vor allem die kleinen Schulkinder der Vignettaz-Schule und ihre Eltern, die davon betroffen sind. Le compartimentage des deux routes aux heures de pointe s'inscrit dans l'objectif de la modération du trafic en faveur de la *mobilité douce* (ci-après MD) et dans le nouvel objectif de la sécurisation des chemins d'école, qui est maintenant intégré au PA4. La CAME vous recommande donc à l'unanimité l'acceptation de l'arrêté.

### **Préavis / Stellungnahme:**

#### **Préavis de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement concernant le subventionnement de la mesure 3M.03.08 « compartimentage de la route de la Vignettaz et de la route du Fort Saint-Jacques » du PA3**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la *Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement* (ci-après CAME) est chargée d'examiner sous l'angle technique les projets d'aménagement, de mobilité et de l'environnement de l'Agglomération.

Le 5 octobre 2020, la CAME s'est réunie afin de prendre connaissance et de discuter du message n°41 du Comité d'agglomération (ci-après Comité) du 27 août 2020 concernant le subventionnement de la mesure 3M.03.08 « compartimentage de la route de la Vignettaz et de la route du Fort Saint-Jacques » du PA3 (mis à disposition sur le site web de l'Agglomération dès le 18 septembre 2020).

A l'occasion de la séance de la CAME du 5 octobre 2020, la délégation du Comité a répondu aux questions de la CAME. Cette délégation du Comité était composée des représentantes du :

- Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM) : Mmes Burgener Woeffray et Dévaud-Sciboz.

La CAME remercie la délégation du Comité pour sa collaboration.

Après délibération, la CAME préavise, à l'unanimité, favorablement le message n°41.

Fribourg, le 6 octobre 2020

Au nom de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement de l'Agglomération de Fribourg



Le Président

Christoph Allenspach

## **8.3 Présentation du message n° 41 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 41 des Vorstandes**

**Eliane Dévaud-Sciboz.** La mesure 3M.03.08 du PA3 fait partie du paquet de mesures visant à améliorer la qualité de vie dans les quartiers résidentiels. Le projet développé par la Ville de Fribourg vise à un compartimentage complet de la route de la Vignettaz et de la route de Fort Saint-Jacques au moyen d'une borne rétractable aux heures de pointe. Cette mesure est une mesure forfaitaire du paquet MD du PA3. Les mesures forfaitaires sont chiffrées sur la base d'unités de prestation. Le montant inscrit sur la mesure est de CHF 100'000. La part de cofinancement fédéral maximale est de CHF 38'875. La part maximale de financement de l'Agglomération s'élève à CHF 17'125. Le montant exact de la subvention sera calculé sur la base du décompte final. Le Comité entend financer cet investissement de CHF 17'175 par un emprunt bancaire. Le Comité propose au Conseil d'adopter la libération de l'entier du subventionnement prévu par la mesure 3M.03.08.

## **8.4 Examen du Message / Prüfung der Botschaft**

**Le Président.** Ich eröffne die Diskussion. Gibt es Wortmeldungen?

**Dimitri Küttel.** Il faudrait afficher les heures de fermeture de ces routes avec cette borne à la hauteur du giratoire du croisement Fort Saint-Jacques – Redoute. Cela éviterait que des véhicules restent bloqués devant la borne quand elle n'est pas rétractée. Contrairement à celle qui se trouve à la route de Saint-Agnès, il n'est pas possible de voir quand elle est rétractée ou levée. En outre, les GPS mettront certainement un certain temps à se mettre au diapason de ces fermetures périodiques.

**Le Président.** Cela concerne l'exploitation de l'infrastructure. Y a-t-il d'autres observations ? Es ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

## **8.5 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses**

**Le Président.** Vous trouvez cet arrêté en annexe du message n° 41.

### **Titres et considérants / Titel und Erwägungen**

J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### **Résultat / Ergebnis**

Les titres et considérants sont adoptés par le *Conseil*.

### **Article premier / Erster Artikel**

Ich eröffne die Diskussion. Gibt es Wortmeldungen? Es ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

### **Résultat / Ergebnis**

Artikel 1 wird vom *Rat* angenommen.

### **Article 2 / 2. Artikel**

J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### **Résultat / Ergebnis**

L'article 2 est adopté par le *Conseil*.

### **Article 3 / 3. Artikel**

Ich eröffne die Diskussion. Gibt es Wortmeldungen? Es ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

### **Résultat / Ergebnis**

Artikel 3 wird vom *Rat* angenommen.

## **Vote d'ensemble électronique / elektronische Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté proposé par le *Comité* et, par conséquent, d'autoriser le *Comité*, à verser au maximum une subvention d'un montant de CHF 50'000 à la Ville de Fribourg pour la mesure 3M.03.08 du PA3, sont priés de peser sur la touche verte. 38 membres ont voté.

Diejenigen, die dies ablehnen, werden gebeten, die rote Taste zu drücken. 2 membres ont voté.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de peser sur la touche bleue. 4 membres ont voté.

## **Vote d'ensemble de contrôle à main levée / Kontrolle Gesamtabstimmung durch Handaufheben**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté proposé par le *Comité*, sont priés de lever leur carton. Les scrutateurs comptent les voix. 38 membres ont voté. La majorité évidente est atteinte.

### **Résultat / Ergebnis**

Le *Conseil* a adopté, à la majorité évidente, l'arrêté proposé par le *Comité* et a, par conséquent, autorisé le *Comité*, à verser au maximum une subvention d'un montant de CHF 50'000 à la Ville de Fribourg pour la mesure 3M.03.08 du PA3.

Le huitième point de l'ordre du jour est liquidé.

**9. Subventionnement de la mesure 3M.07.13 « création de 3'000 places de parcs pour vélos » du PA3 / Subventionierung der Massnahme 3M.07.13 «Schaffung von 3'000 Velo-Abstellplätzen » des AP3**

**9.1 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission**

**François Grangier.** Ce message liste les mesures du PA2 et du PA3, qui visent à améliorer la qualité du stationnement des vélos dans l'agglomération fribourgeoise. La mesure 3M.07.13 du PA3 en fait partie, elle est cofinancée par la Confédération suisse. Les tableaux en page 3 sont difficiles à comprendre car les pourcentages ne correspondent pas aux montants. 15 % de CHF 720 est égal à CHF 108, et non pas à CHF 120 comme mentionné dans le message. Cela équivaut toutefois à 33.3 %, et non pas 35 %. Cette différence n'a cependant aucune d'incidence car le montant maximal de la Confédération suisse est de CHF 240. Vu le montant maximum déterminé par la Confédération suisse, cela n'a également pas d'influence sur le montant de CHF 360'000 demandé. La CF préavis favorablement le message n° 42 et autorise le recours à l'emprunt pour ce financement.

**Préavis / Stellungnahme:**

**Préavis de la Commission financière  
concernant le subventionnement  
de la mesure 3M.07.13 du PA3  
« création de 3'000 places de parcs pour vélos »**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la *Commission financière* (ci-après *CF*) est chargée d'examiner tout message ayant des incidences financières.

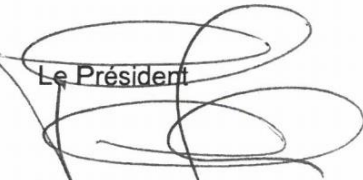
Le 28 septembre 2020, les membres de la *CF* se sont réunis afin de prendre connaissance et de discuter sous l'angle financier du message n°42 du Comité d'agglomération du 27 août 2020 concernant le subventionnement de la mesure 3M.07.13 du PA3 « création de 3'000 places de parcs pour vélos » (mis à disposition sur le site web de l'Agglomération dès le 18 septembre 2020).

Les membres de la *CF* remercient le *Comité* pour sa collaboration et la bonne élaboration détaillée de ce message.

Après délibération, la *CF* préavis, à l'unanimité, favorablement le message n°42.

Fribourg, le 28 septembre 2020

Au nom de la Commission financière  
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président  
  
François Grangier



La Secrétaire a. i.  
  
Aline Junod



## **9.2 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt**

**Christoph Allenspach.** Depuis quelque temps, la part modale des vélos augmente notamment au centre de l'agglomération fribourgeoise, sur des distances allant jusqu'à 5 km. La tendance s'est même renforcée depuis l'approbation du PA3, auquel cette mesure 3M.07.13 en faveur de la création de 3'000 places de parcs pour vélos est inscrite. Les places de stationnement sécurisées manquent de plus en plus au centre-ville ainsi que devant les bâtiments publics et commerciaux d'autres quartiers. La CAME salue la réalisation de la mesure qui s'inscrit dans l'objectif de la promotion de la MD. Les supports solides proposés, se trouvant dans le message, ont fait leur preuve, mais la Ville de Fribourg dispose encore d'un autre modèle plus étroit qui s'intègre mieux dans les vieux quartiers. La CAME salue également le fait que le financement de l'équipement est soumis en une seule fois. Ceci nous évite un traitement répétitif de ces dossiers. La CAME vous recommande donc d'accepter l'arrêté tel que soumis par le Comité.

### **Préavis / Stellungnahme:**

#### **Préavis de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement concernant le subventionnement de la mesure 3M.07.13 « création de 3'000 places de parcs pour vélos » du PA3**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la *Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement* (ci-après CAME) est chargée d'examiner sous l'angle technique les projets d'aménagement, de mobilité et de l'environnement de l'Agglomération.

Le 5 octobre 2020, la CAME s'est réunie afin de prendre connaissance et de discuter du message n°42 du Comité d'agglomération (ci-après Comité) du 27 août 2020 concernant le subventionnement de la mesure 3M.07.13 « création de 3'000 places de parcs pour vélos » du PA3 (mis à disposition sur le site web de l'Agglomération dès le 18 septembre 2020).

A l'occasion de la séance de la CAME du 5 octobre 2020, la délégation du Comité a répondu aux questions de la CAME. Cette délégation du Comité était composée des représentantes du :

- Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM) : Mmes Burgener Woeffray et Dévaud-Sciboz.

La CAME remercie la délégation du Comité pour sa collaboration.

Après délibération, la CAME préavis, à l'unanimité, favorablement le message n°42.

Fribourg, le 6 octobre 2020

Au nom de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement de l'Agglomération de Fribourg



Le Président

Christoph Allenspach

## **9.3 Présentation du message n° 42 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 42 des Vorstandes**

**Eliane Dévaud-Sciboz.** La mesure 3M.07.13 du PA3 est une mesure forfaitaire générale qui prévoit la création de 3'000 places de parcs pour vélos. Les emplacements de ces places ne sont pas définis dans la mesure. Dans le cadre de cette mesure, lorsque la convention de financement aura été signée avec la Confédération suisse, les 3'000 places pourront être réalisées par étape et les factures transmises au fur et à mesure pour paiement à l'Agglomération. Pour être éligibles au subventionnement, les places doivent être sécurisées. Cette sécurisation peut être réalisée avec des épingles ou tout autre système permettant de cadenasser le cadre du vélo à un point fixe. Afin d'obtenir le cofinancement de l'Agglomération, seules les factures et l'indication de l'emplacement sont nécessaires, aucun dossier préalable ne sera demandé. Il s'agit d'une mesure forfaitaire qui représente un montant total de CHF 2'160'000 pour les 3'000 vélos. Le cofinancement fédéral s'élève à CHF 720'000. La part à charge

de l'Agglomération s'élève à CHF 360'000. Le Comité entend financer cet investissement de CHF 360'000 par un emprunt bancaire. Le Comité propose au Conseil d'adopter la libération de l'entier du subventionnement prévu par la mesure 3M.07.13 du PA3.

#### **9.4 Examen du Message / Prüfung der Botschaft**

**Le Président.** Ich eröffne die Diskussion. Gibt es Wortmeldungen? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### **9.5 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses**

**Le Président.** Vous trouvez cet arrêté en annexe du message n° 42.

##### **Titres et considérants / Titel und Erwägungen**

J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

##### **Résultat / Ergebnis**

Les titres et considérants sont adoptés par le Conseil.

##### **Article premier / Erster Artikel**

Ich eröffne die Diskussion. Gibt es Wortmeldungen? Es ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

##### **Résultat / Ergebnis**

Artikel 1 wird vom Rat angenommen.

##### **Article 2 / 2. Artikel**

J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

##### **Résultat / Ergebnis**

L'article 2 est adopté par le Conseil.

##### **Article 3 / 3. Artikel**

Ich eröffne die Diskussion. Gibt es Wortmeldungen? Es ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

##### **Résultat / Ergebnis**

Artikel 3 wird vom Rat angenommen.

#### **Vote d'ensemble électronique / elektronische Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté proposé par le Comité et, par conséquent, d'autoriser le Comité, à verser pour l'ensemble des places de stationnement pour vélos sécurisées prévues par la mesure 3M.07.13 du PA3 un montant de CHF 1'080'000, sont priés de peser sur la touche verte. 41 membres ont voté.

Diejenigen, die dies ablehnen, werden gebeten, die rote Taste zu drücken. 2 membres ont voté.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de peser sur la touche bleue. 1 membre a voté.

#### **Vote d'ensemble de contrôle à main levée / Kontrolle Gesamtabstimmung durch Handaufheben**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté proposé par le Comité, sont priés de lever leur carton. Les scrutateurs comptent les voix. 41 membres ont voté. La majorité évidente est atteinte

##### **Résultat / Ergebnis**

Le Conseil a adopté, à la majorité évidente, l'arrêté proposé par le Comité et a, par conséquent, autorisé le Comité à verser pour l'ensemble des places de stationnement pour vélos sécurisées prévues par la mesure 3M.07.13 du PA3 un montant de CHF 1'080'000.

Le neuvième point de l'ordre du jour est liquidé.

## **10. Réponses du Comité à la question concernant la ligne 7 / Antwort des Vorstandes auf die Anfrage betreffend die Buslinie 7 (Quest Leg 2016-2021 2020-026)**

### **10.1 Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes**

**Eliane Dévaud-Sciboz.** L'auteur de cette question est M. Allenspach contrairement à ce qui a été indiqué sur l'ordre du jour. Nous remettons donc à César ce qui est à César.

La réponse du *Comité* est la suivante. La fin des travaux en cours sur la route de la Fonderie permettra, à partir du changement d'horaire de décembre 2021, le prolongement de la ligne 7 en direction de Villars-sur-Glâne (Moncor). L'adaptation du tracé impliquera la suppression de l'arrêt « Villa Beausite », qui sera remplacé par un arrêt de bus sur la route de la Fonderie, au droit de la route Saint-Nicolas-de-Flüe. Cette modification de tracé de la ligne 7 est conforme à la planification et aux objectifs poursuivis dans le cadre du PA3. L'adaptation de l'offre se traduira, pour le quartier, par une multiplication par deux des cadences en semaine et par quatre le dimanche. De plus, des bus plus grands circuleront. Des arrêts adéquatement positionnés sur la route de la Fonderie ainsi que des cheminements piétons améliorés et accessibles aux personnes à mobilité réduite remplaceront les arrêts actuels sur la route Saint-Nicolas-de-Flüe ainsi que les anciens arrêts sur la route des Cliniques. Le *Comité* considère ainsi que la forte augmentation de l'offre et le nouveau positionnement des arrêts permettront de compenser les inconvénients pour les quelques dizaines de logements et la Villa Beausite situés à 300 mètres des futurs arrêts. Il s'agit d'une distance entre une habitation ou un établissement qui est certes non négligeable, mais qui est considérée comme acceptable selon les recommandations nationales en vigueur. Le *Comité* note qu'une pétition à ce propos a été enregistrée le 29 juin 2020. Elle émane d'un collectif citoyen qui déplore la disparition prochaine de cet arrêt. Le *Comité* est conscient des difficultés de déplacement de certaines populations, notamment en lien avec l'âge. Il a aussi conscience que l'augmentation de l'offre de *TP* (des bus plus rapides et plus fréquents) nécessite dans certains cas de dévier des lignes pour des questions de gabarit et/ou d'optimisation et que certains usagers s'en trouvent désavantagés. Il a donc lancé une étude sur la desserte complémentaire aux lignes de bus à l'horaire sur la base du message n° 30 libéré par le *Conseil* en date du 23 mai 2019. Des solutions de transport à la demande ou de transport adapté sont à l'étude pour compléter la desserte dans certains quartiers moins bien desservis, pour compléter l'offre de certains horaires ou encore pour offrir une solution sur-mesure en faveur de certains types de populations. Le *Comité* tient néanmoins à souligner que l'adaptation du tracé de la ligne 7 permet de tenir compte à la fois de l'important développement immobilier dans ce secteur et offre également la possibilité d'une extension de la ligne vers Villars-sur-Glâne avec une cadence améliorée. En ce sens, cette modification de l'offre traduit la volonté partagée entre l'*Agglomération* et la Ville de Fribourg d'optimiser le réseau de *TP*, notamment dans la perspective d'offrir des liaisons aussi directes et compétitives que possible de sorte à favoriser durablement le report modal. Le *Comité* considère ainsi que cette question est liquidée.

### **10.2 Avis de l'auteur / Meinung des Autors**

**Le Président.** Ich gebe das Wort dem Verfasser Christoph Allenspach und nicht François Grangier, wie in der Einladung falsch mitgeteilt wurde.

**Christoph Allenspach.** Cette réponse à la question concernant la ligne 7 n'est pas vraiment convaincante, beaucoup moins que le travail d'élaboration du PA4.

Les riverains de la route Saint-Nicolas-de-Flüe et les résidents de la Villa Beausite ne seront pas vraiment satisfaits par cette réponse. Dans le message, se trouve la carte des rayons de 300 mètres des arrêts autour de la route de la Fonderie. Cette carte est sensée prouver que le quartier en question sera toujours bien desservi par les *TP*. Or, les femmes, les hommes et les enfants concernés ne sont pas des oiseaux : ils ne peuvent pas voler pour aller directement d'un endroit à l'autre. En réalité, les chemins effectifs à parcourir sont beaucoup plus longs, ils dépassent les 300 mètres. De plus, j'estime que l'image de l'*Agglomération* va en souffrir car les prestations actuelles sont ainsi réduites. L'objectif est d'élargir le réseau *TP* et non pas de le diminuer. Les *TPF* ont un argument peu plausible : ils expliquent que les bus sont de nos jours plus grands et qu'ils auront des difficultés à passer par les courbes étroites de ce quartier. Les courbes peuvent être adaptées comme ce fut le cas pour la nouvelle ligne à Marly. Je demande au *Comité* d'étudier cette question pour le changement d'horaire qui entrera en vigueur en décembre 2021.

**Le Président.** Avec ces considérations, cette intervention est ainsi liquidée.

Ce dixième point de l'*ordre du jour* est donc absout.

## 11. Divers / Verschiedenes

**Le Président.** Nous passons aux divers. J'ouvre la parole. Y a-t-il des interventions ?

**Eleonora Schneuwly Aschwanden.** Ich kann jetzt meine Frage an den *Vorstand* stellen. Vielleicht könnte mir Frau Dévaud-Sciboz darauf antworten. Es geht um die Bushaltestelle, die sich direkt vor dem Eingang des Friedhofs Saint-Léonard befindet. Diese Haltestelle liegt in der Nähe, in der Verlängerung dieser Festhallen. Ich nehme an, dass im Zusammenhang mit den Bauarbeiten an der Eishalle Saint-Léonard diese Bushaltestelle aufgelöst und neben die Eishalle an die Murtenstrasse versetzt wird. Ältere Personen, die unter zusätzlichen körperlichen Schwierigkeiten leiden, haben nun Mühe, die Strecke zwischen der Murtenstrasse und dem Friedhof zu Fuss zurückzulegen. Der Friedhof ist für diese Menschen ein wichtiger Ort. Es geht nicht nur darum, Gräber zu besuchen. Es ist auch eine schöne Grünzone in der Nähe der Stadt, in der sie gerne spazieren gehen. Nicht alle Bewohner der Stadt und ihrer Umgebung haben einen Garten oder einen grossen Balkon. Im Sommer ist es sehr beliebt, sich auf den Friedhof zu begeben, um die ruhige Atmosphäre zu geniessen. Meines Wissens waren es die *TPF*, die beschlossen haben, diese Bushaltestelle zu versetzen. Weiss der *Vorstand*, wann die Bushaltestelle wieder benutzt werden kann? Darauf freue ich mich schon heute. En observant l'arrêt de bus, j'ai constaté que les signalisations d'origine sont encore au sol. Ce serait bien que le *Comité* s'engage à faire le nécessaire.

**Eliane Dévaud-Sciboz.** Nous avons pris note de cette question. Nous prendrons le temps d'y répondre ultérieurement de manière circonstanciée.

**Bernhard Altermatt.** Ich wollte nur einige Bemerkungen zu diesem schön übersetzten Dokument des AP4 machen. Die deutsche Fassung dieses Dokuments ist eine Katastrophe. Ich adressiere mich an niemanden speziell. Die Verantwortlichen werden schon wissen, wem sie es weiterleiten sollen. Es enthält Schreibfehler sowie Fehler in Vokabular, Interpunktion, Formulierung, Syntax und Grammatik. Ich weiss nicht, welches die Frist für die Verfassung dieses Dokuments war, aber ich werde Frau Burgener Woeffray zeigen, was ich aufgeschrieben habe. Man kann es noch besser tun. Das kann passieren. Das ist nicht schlimm, aber es ist nicht sehr toll.

**Le Président.** Ich denke, das kann so entgegennehmen. Gibt es andere Wortmeldungen? Das ist nicht der Fall. La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

Pour rappel, la prochaine séance du *Conseil* de 2020 aura lieu le 17 décembre. Il s'agissait à la base d'une séance de réserve, mais nous pouvons d'ores et déjà vous confirmer que cette séance aura bien lieu. Wir werden uns noch dieses Jahr am 17. Dezember wieder versammeln.

Les dates de 2021 ont été fixées. Ce sont les suivantes : les 30 et 31 mars (adoption du *PA4*), le 24 juin, le 7 octobre et le 16 décembre (réserve). Ich weiss, dass wir wahrscheinlich nicht alle, die hier anwesend sind, nach die Gemeinderats- und Generalratswahlen hier sitzen werden. Es werden nur einige unter uns hier anwesend sein.

N'oubliez pas de laisser votre enveloppe transparente sur votre table et la carte du système de vote et micro sur l'appareil face à vous. Sie können alles auf dem Tisch liegen lassen und vielleicht in Ihren dursichtigen Mappen unterbringen.

Je clos la présente séance.

Ich schliesse diese Sitzung und wünsche Ihnen allen eine gute und gesunde Heimkehr. Auf Wiedersehen (applaudissements).

Fin de la séance à 22 h 05 / Ende der Sitzung um 22.05 Uhr

Le Président du Conseil / Der Präsident des Rates



Urs Hauswirth

Le Secrétaire général / Der Generalsekretär



Félicien Frossard